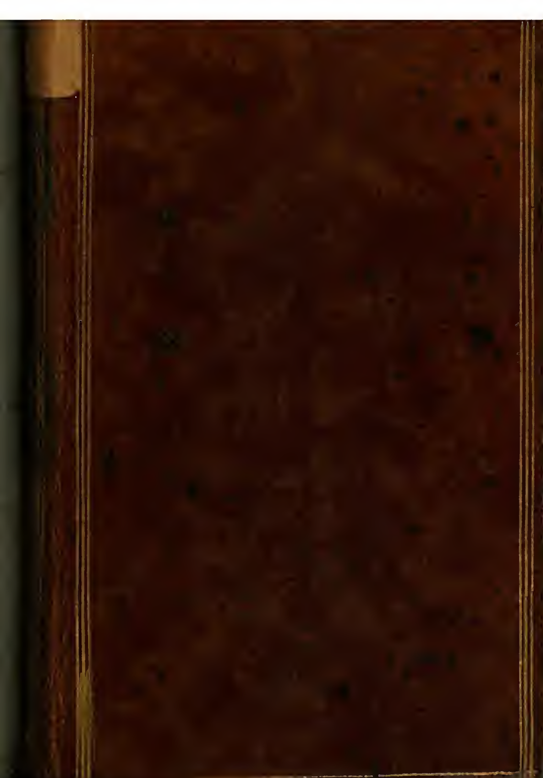
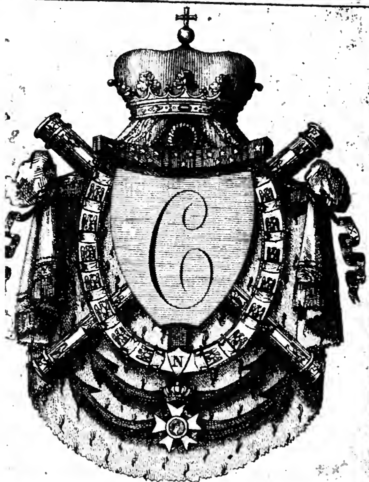






BIBLIOTHÈQUE

UNIVERSELLE

DES DAMES.

Seconde Classe:

HISTOIRE.

Il paroît tous les mois deux Volumes de cette Bibliothèque. On les délivre soit brochés, soit reliés en veau fauve ou écaillé, & dorés sur tranche, ainsi qu'avec ou sans le nom de chaque Souscripteur imprimé au frontispice de chaque volume.

La souscription pour les 24 vol. reliés est de 72 liv., & de 54 liv. pour les volumes brochés.

Les Souscripteurs de Province, auxquels on ne peut les envoyer par la poste que brochés, payeront de plus 7 liv. 4 s. à cause des frais de poste.

Il faut s'adresser au Directeur de la Bibliothèque, *rue d'Anjou, la seconde porte cochère, à gauche, en entrant par la rue Dauphine, à Paris.*

BIBLIOTHEQUE

UNIVERSELLE

DES DAMES.

HISTOIRE.

TOME NEUVIÈME.



A PARIS,

Rue d'Anjou, la feconde porte cochère à gauche, en entrant par la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

1786.



BIBLIOTHEQUE
UNIVERSELLE
DES DAMES.

HISTOIRE ANCIENNE.

LIVRE DIXIÈME.

CHAPITRE SECOND.

Pompée & César.

LE parti du peuple, que Sylla paroiſſoit avoir ruiné, pouvoit ſe relever, & celui de la nobleſſe pouvoit être ruiné de nouveau. L'état de la république, par conſéquent, n'étoit point aſſuré.

A la tête du parti de la nobleſſe, étoient Pompée, Craſſus & Métellus. Celui-ci jouiſſoit d'une grande conſidération. Il s'étoit le premier déclaré pour Sylla. Il avoit vaincu Norbanus & Carbon. On le regardoit comme un grand capitaine ; & la mémoire de ſon père le rendoit cher au ſénat & au peuple.

Par la victoire remportée ſur Téléſinus, Craſſus avoit terminé la guerre civile. Couvert de gloire, il avoit encore le crédit que donnoient les richeſſes. Quoiqu'il les eût acquiſes par des voies honteuſes, il n'en étoit pas moins conſidéré, parce que la corruption étoit venue au point que rien ne déshonoroit.

Pompée éclipsoit tous les autres généraux. Nous avons vu qu'il étoit à la tête d'une armée victorieuse, lorsqu'il joignit Sylla. L'année suivante, il se signala encore par deux victoires. Quand la guerre eut été finie en Italie, il passa en Afrique contre Hiertas, roi de Numidie, & contre Cn. Domitius, qui avoit été proscrit. Il les vainquit, & ils périrent l'un & l'autre. A son retour, Sylla le salua du nom de Grand ; & quoique simple chevalier, il obtint les honneurs du triomphe ; chose jusqu'alors sans exemple.

Général sans avoir passé par les grades militaires, Pompée avoit donc eu des succès brillans, dans

un âge où les autres citoyens n'étoient que soldats. Plein de confiance, il s'en promettoit de nouveaux, & on en attendoit de lui; tout le monde s'accordoit à le regarder comme le premier homme de la république. Le sénat sur-tout, en portoit ce jugement.

Le peuple n'avoit point de chef. Les tribuns étoient sans pouvoir, lorsque M. Emilius Lépidus, l'année même de la mort de Sylla, se proposa de faire casser les loix du dictateur. Il comptoit sur les alliés qu'il vouloit rétablir dans les anciennes tribus, & auxquels il offroit de restituer les terres que Sylla avoit données à ses soldats. Mais si, par ce projet, il se les attachoit, il

aliénoit les anciens citoyens ; il armoit contre lui tous ceux qui avoient porté les armes ſous le dictateur ; & ce qui nuiſoit plus encore à ſon ambition, c'eſt qu'il étoit ſans conſidération parmi les troupes. L'année ſuivante, il fut défait par Q. Lutatius Catulus, ſon collègue, & il entraîna dans ſa perte Brutus & Perpenna, deux généraux qui commandoient dans la Gaule ciſalpine, & qui s'étoient déclarés pour lui. Le premier fut obligé de ſe rendre à Pompée, qui le fit poignarder quelques jours après. Le ſecond paſſa en Eſpagne avec les débris de ſon armée. Quant à Lépidus, il mourut en Sardaigne, où il s'étoit retiré.

A peine arrivé en Espagne, Sertorius en étoit sorti, parce qu'il avoit été suivi d'un lieutenant de Sylla, qui ne lui avoit pas laissé le tems de s'établir. Il s'enferma dans Carthagène avec trois mille hommes, & il s'embarqua aussi-tôt qu'il eut des vaisseaux. Il couroit les mers, lorsque les Lusitaniens l'invitèrent à se mettre à leur tête. Alors, quoiqu'il n'eût que huit à dix mille hommes, il soumit presque toute l'Espagne. Les Romains en armèrent néanmoins contre lui plus de cent vingt mille, & ils en donnèrent le commandement aux généraux qui avoient le plus de réputation.

La Lusitanie devint l'asyle des

proſcrits qui purent échapper au dictateur. Ils s'y rendirent en ſi grand nombre, que Sertorius en forma un ſénat de trois cens membres. Il regardoit ce corps comme le vrai ſénat romain. Il en tiroit les magiſtrats; il lui conſervoit toute la ſouveraineté, & il ne donnoit aux Eſpagnols aucune part au commandement. Il ſembloit que Rome devoit être où il étoit lui-même, & il déclaroit n'avoir armé que pour rendre la liberté à la république.

Malgré cette façon de penſer, il n'en étoit pas moins cher aux Luſitaniens. Ses ſuccès les lui attachoient. D'ailleurs, il eut l'art de perſuader que les dieux veilloient ſur lui. Il fit croire qu'une biche,

qu'il avoit apprivoiſée, étoit un préſent de Diane, & qu'elle l'avertiſſoit de ce qu'il devoit faire, ou de ce qu'il pouvoit craindre.

Métellus Pius, qui commandoit en Eſpagne depuis quatre ans, n'avoit pas été un obſtacle aux progrès de Sertorius. Le ſénat chargea de cette guerre Pompée, & lui donna les troupes qui avoient vaincu Marius & Cinna.

Perpenna, qui craignoit de ſe donner un chef, ne ſongeoit pas à ſe réunir à Sertorius. Mais ſes ſoldats qui comptoient peu ſur ſa capacité, l'y forcèrent auſſi-tôt qu'ils eurent appris que Pompée arrivoit. Cependant réduit malgré lui à n'être que ſubalterne, il ne re-

nonçoit pas au commandement.

Le nom ſeul de Pompée remplit toute l'Eſpagne d'une grande attente, & les peuples parurent ſe préparer à une révolution. Ce jeune général en montra plus de confiance. Jaloux des ſuccès dont il ſe flattoit, il craignit d'en partager la gloire avec un autre, & il réſolut de ſe tenir toujours ſéparé de Métellus. Mais ſa réputation s'obſcurcit bientôt, & celle de Sertorius en reçut un nouvel éclat. Sa première entrepriſe le couvrit de honte.

Il tenta de ſecourir une ville que les Luſitaniens aſſiégeoient; & lorſqu'il croyoit les avoir enfermés, il ſe trouva enfermé lui-même en-

tre deux camps. *J'apprendrai à l'écolier de Sylla*, disoit Sertorius, *qu'un général doit regarder derrière lui.* Il se rendit maître de la place, qu'il fit brûler aux yeux de Pompée. Il n'étoit pas cruel, mais il vouloit humilier ce général. L'année suivante il le vainquit près de Sucrone, & *il eût renvoyé cet enfant à ses parens après l'avoir corrigé, comme il le méritoit*, si Métellus ne fût survenu. C'est avec ce mépris qu'il traitoit Pompée.

Pompée reconnut enfin qu'il y avoit du danger pour lui à s'éloigner de Métellus, & ces deux généraux réunirent leurs troupes. Alors, supérieurs en forces, ils engagèrent une action générale dans

laquelle ils eurent l'avantage. Sertorius cependant n'en fut pas moins redoutable : il les chaſſa de tous les pays qui lui obéiſſoient, & Pompée ſe retira juſques dans la Gaule narbonnoiſe. Métellus, qui déſeſpéroit de vaincre ce général, promit cent talens & vingt mille arpens de terre à celui qui lui apporteroit ſa tête.

La mort de Sylla & cette guerre parurent à Mithridate une conjoncture favorable à ſon ambition. Il leva une puiſſante armée, & pour entretenir une diverſion utile à ſes deſſeins, il ſe propoſa de faire alliance avec Sertorius. Il comptoit trouver un allié puiſſant dans un capitaine, ſupérieur aux deux gé-

néraux que Rome estimoit le plus. Il lui fit offrir de l'argent & des vaisseaux, demandant seulement, qu'il fût autorisé à recouvrer les provinces qu'il avoit abandonnées par le traité fait avec Sylla.

Pour obtenir des secours du roi de Pont, Sertorius n'avoit donc qu'à donner son consentement à une chose qu'il ne dépendoit pas de lui d'empêcher. Il refusa néanmoins ce consentement. Il répondit aux ambassadeurs qu'il ne souffriroit point que leur maître formât des entreprises sur les provinces de la république, & qu'il lui permettoit seulement de reprendre la Bithynie & la Cappadoce, deux royaumes sur lesquels le peuple ro-

main n'avoit aucun droit : c'est ainsi que, des bords de la mer Atlantique, le Romain, toujours occupé de la gloire de sa patrie, se croyoit fait pour prescrire des bornes à la monarchie de Mithridate. Le roi de Pont en fut étonné. Cependant il conclut un traité, en vertu duquel il lui fournit trois mille talens & quarante vaisseaux ; & Sertorius lui envoya un corps de troupes sous les ordres de M. Marius, un de ses sénateurs.

Marius commandoit en Asie avec la même autorité qu'un proconsul, & le nom de celui qui l'avoit envoyé, ouvrit à Mithridate la Bithynie & la Cappadoce, lorsque Perpenna fit assassiner Sertorius, &

prit le commandement de l'armée. Pompée recueillit ſeul le fruit de cette trahiſon. Une victoire lui livra Perpenna, auquel il fit couper la tête. Tous les peuples ſe ſoumirent au vainqueur. Deux villes ſeulement dont il fallut faire le ſiège, retinrent encore quelque tems Pompée en Eſpagne.

Alors une autre guerre commençoit en Italie. Quelques gladiateurs, qu'on gardoit à Capoue, s'échappèrent, déterminés à combattre pour recouvrer leur liberté, plutôt que pour ſervir de ſpectacle au peuple. Ils avoient dans Spartacus un chef audacieux, capable de conduire une grande entrepriſe, & qui eût mérité d'être à la tête d'un peu-

ple libre. Il attira dans ſon parti beaucoup d'eſclaves ; & comme la miſère ſembloit ne laiſſer aux habitans de la campagne d'autre reſſource que la révolte, un grand nombre de payſans ſe joignirent à lui.

Le ſénat crut d'abord que ce n'étoit qu'une émeute que la préſence des magiſtrats diſſiperoit. Il en jugea autrement, lorſque les troupes de deux préteurs eurent été taillées en pièces, & il fit marcher ſes deux conſuls, qui eſſuyèrent encore pluſieurs défaites. Cependant Spartacus devenoit par ſes victoires plus difficile à vaincre ; ſon armée groſſiſſoit d'un jour à l'autre, & il eut ſous ſes ordres juſqu'à cent vingt mille hommes.

Cette guerre duroit depuis trois ans, lorſque le ſénat jetta les yeux ſur Craſſus, de tous les généraux celui qui avoit le plus de réputation, après Métellus & Pompée qui étoient encore en Eſpagne. Craſſus termina cette guerre par deux grandes victoires. Spartacus fut tué, & de toute ſon armée, il n'échappa que cinq mille hommes qui ſe retirèrent dans les montagnes. Pompée, en revenant d'Eſpagne, rencontra ces brigands, qui étant en petit nombre & ſans chefs, lui offroient une victoire facile. Il les extermina, & il écrivit au ſénat du même ton, que s'il eût eu ſeul la gloire d'avoir délivré l'Italie. C'eſt ainſi qu'il ſoutenoit le ſurnom de

Grand, en s'appropriant les succès des autres.

Craſſus, qui aſpiroit au conſulat, diſſimula ſon reſſentiment, parce que Pompée, appellé à cette dignité par les vœux du peuple, auroit pu lui donner l'excluſion. Bien loin de ſe plaindre, il le fit prier de réunir leurs factions pour être élus l'un & l'autre. Pompée, conſidérant que cette démarche de Craſſus étoit comme la confirmation de ce qu'il avoit écrit au ſénat, conſentit volontiers à agir de concert avec un rival qui ne lui conteſtoit rien, & ils furent élus tous deux.

Les loix de Sylla ne permettoient de conférer le conſulat qu'à ceux qui avoient exercé la préture. Or, Craſſus

avoit été préteur, & par conséquent son élection étoit dans les règles. Il n'en étoit pas de même de celle de Pompée. Il n'étoit que simple chevalier; il n'avoit pas même été questeur. Mais sa réputation le mit audessus des loix.

Nous avons déjà remarqué que pour obtenir l'honneur du triomphe, il falloit n'être pas encore entré dans la ville; & qu'au contraire, il falloit y être pour obtenir le consulat. Pompée & Crassus ne crurent pas devoir se soumettre à cet usage. Quoique pour être élus consuls, ils fussent entrés dans Rome, ils prétendoient encore au triomphe; & sous ce prétexte, ils refusèrent de licencier leurs trou-

pes. Pompée donnoit pour raiſon qu'il attendoit Métellus, qui devoit triompher avec lui; & Craſſus déclaroit qu'il ne licencieroit ſon armée, que lorſque Pompée auroit licencié la ſienne. La jalouſie, qui éclatoit entre ces deux hommes, faiſoit craindre une guerre civile. Le ſénat les ſupplia de ſe reconcilier. Tout le peuple, un jour d'aſſemblée, ſe jetta même à leurs genoux. On fit enfin parler la religion, & ils ne parurent ſe rapprocher, que lorſque les aruſpices eurent déclaré que la diviſion des deux conſuls menaçoit la république des plus grandes calamités. Le ſénat, qui devoit connoître en cette occaſion combien il étoit foible, crut

avoir remporté une victoire. Il accorda les honneurs du triomphe aux deux consuls, & ils congédièrent leurs troupes.

Crassus avoit pour maxime qu'on n'étoit point riche quand on n'avoit pas de quoi soudoyer une armée. On peut juger de ses richesses par ses libéralités. Au commencement de son consulat, il fit servir dix mille tables pour traiter tout le peuple, & il distribua aux citoyens du blé pour trois mois.

Pompée recherça la faveur de la multitude par des moyens encore plus sûrs que des largesses. Il rendit aux tribuns toute l'autorité dont Sylla les avoit dépouillés, & il fit passer une loi du prêteur L.

Aurélius Cotta, par laquelle il étoit ordonné de tirer les juges des trois ordres de la république, du ſénat, des chevaliers & des tribuns du tréſor public qui étoient de l'ordre du peuple. Les prévarications des ſénateurs avoient ſervi de prétexte à cette loi. Ils vendoient publiquement leurs ſuffrages. Il n'y avoit plus de juſtice, & c'étoit une maxime reçue, qu'un homme riche, quelque coupable qu'il fût, ne pourroit être condamné. Cependant, de quelqu'ordre qu'on tirât les juges, les prévarications ne devoient pas ceſſer, parce que tous trois étoient également corrompus.

Pompée, lorſqu'il fut ſorti de magiſtrature, affecta de ne prendre

aucune part aux affaires ; ſoit qu'il voulût écarter les ſoupçons qu'il avoit donnés au ſénat, ſoit qu'il craignît de compromettre ſa réputation. Il ſe montroit rarement en public ; il ne paroiſſoit jamais que ſuivi d'une foule de cliens. Cette conduite, qui avoit un air de dignité aux yeux de la multitude, pouvoit en impoſer.

La guerre continuoit en Orient depuis que Mithridate avoit fait alliance avec Sertorius, & on avoit envoyé contre ce prince les deux conſuls L. Licinius Lucullus & M. Aurélius Cotta. Celui-ci, qui arriva le premier, ſe hâta d'autant plus de chercher l'ennemi, que Lucullus avançoit à grandes journées.

Il se fit battre sur terre & sur mer : il fut bientôt hors d'état de tenir la campagne, & il s'enferma dans la ville de Chalcédoine. Lucullus auroit pu entrer dans le Pont, où Mithridate avoit laissé peu de troupes. Ses officiers, mécontens de la conduite de Cotta, le lui conseilloient. Il aima mieux aller au secours de son collègue, déclarant que des conquêtes le touchoient moins que le salut d'un citoyen romain. En effet, il sauva Cotta.

Cysique étoit assiégée par terre & par mer, & Mithridate avoit rassemblé toutes ses forces pour se rendre maître de cette place qui lui auroit ouvert l'Asie mineure. Lucullus n'avoit que trente mille hom-

mes de pié, & deux mille cinq cens chevaux. Attentif à éviter une action générale, il se proposa de harceler les ennemis, de leur couper les vivres, & de les réduire par la disette. Tout lui réussit. Forcé à lever le siège, le roi de Pont s'enfuit par mer; son armée de terre fut battue dans la retraite; & on prétend que cette entreprise lui coûta trois cens mille hommes. Il éprouva de plus grands revers les années suivantes. Ses flottes & ses armées de terre furent ruinées. Il abandonna son royaume, & il se refugia chez Tigrane, roi d'Arménie. Lucullus acheva de subjuguer le Pont sous le consulat de Crassus & de Pompée.

Tigrane,

Tigrane, foible dans les commencemens de ſon règne, étoit devenu par une ſuite de proſpérités, le plus puiſſant des monarques de l'Aſie. Pluſieurs fois vainqueur des Parthes, il leur avoit enlevé la Méſopotamie. Il avoit dompté les Arabes, exterminé preſqu'entièrement la famille des Séleucides, & réuni à ſes états le royaume de Syrie. Accoutumé à voir tout fléchir devant lui, il prenoit le titre de roi des rois. Mais quelle que fût ſa puiſſance, il régnoit avec un faſte, qui ſembloit préſager la décadence de ſon empire. On ne doutoit pas néanmoins qu'il ne fût en état de rétablir Mithridate, & il étoit de ſon intérêt de s'oppo-

ſer aux progrès des Romains.

Cependant, quoiqu'il eût épouſé la fille du roi de Pont, il ne lui avoit donné aucun ſecours; & depuis qu'il l'avoit reçu dans ſes états, il n'avoit pas même daigné le voir. Lucullus lui députa pour lui demander de livrer Mithridate, ou en cas de refus pour lui déclarer la guerre. Le roi d'Arménie offenſé, répondit que ſi on l'attaquoit, il ſauroit ſe défendre. Alors il vit ſon beau-père, & il ſe concerta avec lui ſur les moyens de repouſſer les Romains.

Il paroiſſoit téméraire à Lucullus de porter la guerre dans l'Arménie. Obligé de laiſſer des troupes dans le Pont, il ne pouvoit con-

uire avec lui qu'environ vingt
ıille hommes. Il marcha néan-
ıoins. Il paſſa l'Euphrate, le Tigre,
t il vint camper devant Tigra-
ocerte, capitale de Tigrane. Ce
rince, ſurpris de l'audace des
.omains, n'avoit pris aucune me-
ıre pour s'oppoſer à leur marche.
ſemble même avoir d'abord igno-
qu'ils approchoient. Il étoit ſi
oigné de le croire, qu'il fit mou-
r le premier qui lui en apporta
nouvelle. Il ſe retira vers le mont
'aurus, où il avoit donné rendez-
ous à ſes troupes.

Dans un pays ennemi, le pro-
ınſul ne pouvoit ſe ſoutenir que
ır des victoires. Il forma le ſiége
e Tigranocerte, afin de forcer

le roi à une bataille générale. En effet, il le vit arriver à la tête de deux cent mille hommes de pié, & de soixante mille chevaux. Il laissa six mille hommes devant la place assiégée, & avec le reste de ses troupes il alla au-devant de cette armée plus nombreuse que formidable. *Ils sont beaucoup*, disoit Tigrane, *si ce sont des ambassadeurs : mais si ce sont des soldats, ils sont bien peu*. Il n'imaginoit pas qu'ils osassent l'attaquer. Il voyoit tous leurs mouvemens, & il se laissa en quelque sorte surprendre. *Quoi ! dit-il, ces gens-là viennent à moi !* Il rangea son armée en bataille avec précipitation.

C'étoit le 6 Octobre, jour au-

quel les Romains avoient été défaits par les Cimbres, & que par cette raison on avoit mis au nombre des malheureux. *Je le rendrai heureux*, dit Lucullus à ceux qui lui conseilloient d'éviter le combat ce jour-là. En effet, il remporta une victoire complette, & il retourna devant Tigranocerte qu'il prit d'assaut.

Mithridate ne s'étoit pas trouvé à la bataille. Il avoit été dans le Pont pour y faire des recrues; & lorsqu'il revint, il rencontra Tigrane qui fuyoit encore. Ces deux rois employèrent l'hiver à faire des levées, & l'été suivant, ils ouvrirent la campagne avec une armée de soixante-dix mille hommes de

pié & de trente-cinq mille chevaux. Mais pour la former, Tigrane avoit évacué la Syrie, & Antiochus l'asiatique, héritier des Séleucides, recouvra la plus grande partie du royaume de ses pères.

Les deux rois évitoient le combat, persuadés qu'en temporisant, ils ruineroient l'armée de Lucullus, ou qu'ils le forceroient à quitter l'Arménie. Le proconsul leur fit prendre une résolution plus hardie. Il marcha contre Artaxâte, ville où Tigrane avoit laissé ses femmes & ses enfans avec les trésors qui lui restoient. Il jugea que les ennemis tenteroient de s'opposer à son passage. En effet, ils lui livrèrent une bataille qu'ils perdi-

rent encore. Mithridate fut même des premiers à prendre la fuite.

Lucullus, après sa victoire, vouloit continuer sa marche vers Artaxate, & achever la conquête de l'Arménie. Il se proposoit même de tourner ses armes contre les Parthes. Mais ses soldats refusèrent de le suivre. Enrichis de butin, ils demandoient du repos. Il fut obligé de repasser le mont Taurus, & il vint prendre ses quartiers d'hiver dans la Mésopotamie, où il se rendit maître de Nisibe.

Lucullus avoit fait ses premières armes dans la guerre sociale. Depuis, il servit sous Sylla en qualité de questeur. Il commanda la flotte de ce général, & il remporta

plusieurs victoires. Ce fut néanmoins contre l'attente de tout le monde qu'il fit de si grandes choses, lorsqu'il eut le commandement en chef ; & c'est ce qui a fait dire à Cicéron, qu'étant parti de Rome avec très-peu d'expérience dans la guerre, il étoit devenu grand général dans le trajet d'Italie en Asie.

Quoiqu'il eût de grandes qualilités, il n'avoit pas l'art de se faire aimer des troupes. Il les aliénoit par sa hauteur. Cependant son armée étoit en partie composée des légions, qui s'étoient soulevées contre Flaccus, qui avoient trahi Fimbria, & qui sous Sylla, s'étoient accoutumées à la licence ; il les contint dans le devoir pen-

dant un tems ; mais elles devinrent indociles, lorſqu'il les voulut expoſer à de nouvelles fatigues.

Quel que fût leur mécontentement, peut-être auroient-elles continué de reſpecter leur général, ſi elles n'euſſent pas été enhardies à la révolte par P. Clodius, homme factieux, ſans mœurs & ſans honte. Il ſouleva l'armée, & les choſes vinrent au point, que les ſoldats refusèrent d'aller au ſecours des lieutenans, que Lucullus avoit laiſſés dans les pays conquis ſur Mithridate, & ce prince recouvra ſon royaume. Sur ces entrefaites arrivèrent des commiſſaires pour régler les affaires du Pont. Le ſénat les avoit fait partir en conſéquence

des lettres que Lucullus avoit écrites lors de ses succès. Mais tout étoit changé. Les ennemis que ce général avoit à Rome, sembloient déjà faire oublier ses victoires, & Pompée devoit bientôt en recueillir le fruit.

Dans la décadence des Séleucides, la Syrie en proie aux ennemis qu'elle avoit au-dedans & au-dehors, fut sur-tout, exposée aux pirateries des Ciliciens, qui alloient vendre à Délos les esclaves qu'ils faisoient dans ce royaume. Cette isle étoit le marché où se faisoit ce commerce, qui devenoit tous les jours plus avantageux, parce que les esclaves étoient pour les Romains un fond de richesses.

Les Ciliciens avoient d'abord été ſous la protection des rois d'Egypte, ennemis des Séleucides. Mithridate les prit enſuite à ſon ſervice. Quand il eut évacué l'Aſie mineure, ils y exercèrent impunément la piràterie. Ils accrurent leurs forces pendant les guerres civiles, qui ne permirent pas aux Romains de les réprimer. Ils furent maîtres de plusieurs villes. Ils eurent des flottes nombreuſes. Ils formèrent une eſpèce de république, & leur puiſſance ; que les ſuccès sembloient rendre légitime, ennoblit leur profeſſion. Ils avoient même à leur tête des hommes diſtingués par leur naiſſance. On commençoit à croire qu'il étoit auſſi glo-

rieux de commander dans cette république que dans toute autre. Ils dominoient sur les mers. Ils infestoient toutes les côtes de la Méditerranée. Ils affamoient l'Italie. Ils affectoient sur-tout, de braver les Romains.

Rome avoit armé contr'eux plusieurs fois & avec peu de succès. Le peuple, qui souffroit de la disette, se plaignoit des généraux qu'on avoit employés dans cette guerre. Il jettoit les yeux sur Pompée qu'il croyoit seul capable de la terminer, & il parloit de lui accorder le pouvoir le plus étendu. Le tribun Gabinius, qui vouloit plaire au peuple & à Pompée, proposa de donner à ce général le

proconsulat

proconſulat des mers, le commandement de toutes les côtes juſqu'à vingt lieues dans les terres, la liberté de lever autant de ſoldats & de matelots qu'il jugeroit à propos, la permiſſion de prendre dans le tréſor public, ſans rendre compte, & le choix de ſes lieutenans. Cette propoſition, qui paroiſſoit donner un maître à la républiqu̇e, ſouleva le ſénat. Le conſul Piſon accuſa Pompée d'aſpirer à la tyrannie. Pompée lui-même feignit de ne point vouloir de la commiſſion qu'on lui offroit. Mais le peuple s'obſtinoit par les oppoſitions. Il y eut de longs débats : on en vint même à la violence, & le décret fut porté.

Le nom ſeul de Pompée diſſipoit déjà les pirates. Ce général n'eut pas de peine à vaincre leurs flottes diſperſées. Il les pourſuivit juſques dans la Cilicie, qu'il ſoumit entièrement : il ne lui fallut même que trois mois pour ruiner toutes leurs forces.

Il venoit de nettoyer les mers lorſque le rapport des commiſſaiſaires, qu'on avoit envoyés dans le Pont, faiſoit penſer à donner un ſucceſſeur à Lucullus qu'on avoit déjà révoqué. Le peuple jetta encore les yeux ſur Pompée ; & Manlius, un des tribuns, dreſſa un décret par lequel conſervant à ce proconſul tout ce qui lui avoit été accordé pour la guerre contre

les pirates, il lui conféroit encore le gouvernement de l'Aſie mineure & le commandement des armées contre Mithridate & Tigrane.

C'étoit livrer entre ſes mains toutes les forces de la république. Cependant lorſque cette loi fut propoſée, les ſénateurs, quoique tous la déſapprouvaſſent en ſecret, n'osèrent s'y oppoſer ouvertement. Pompée étoit alors trop puiſſant pour n'être pas craint. Hortenſius & Catullus eurent ſeuls le courage d'exhorter le peuple à la rejetter. Ils ne perſuadèrent pas, & Manlius trouva un appui dans Céſar & dans Cicéron. Ces deux ſénateurs agiſſoient par des vues particulières. Céſar cherchoit à plaire

au peuple, dont Pompée étoit l'idole; ambitieux de commander, il voyoit avec joie un exemple qui l'autoriseroit lui-même à prétendre à la même puissance. Peut-être se flattoit-il aussi, qu'en accumulant les honneurs sur un homme dont il connoissoit la vanité, il exciteroit infailliblement l'envie contre lui, & qu'il parviendroit à le perdre plus facilement. Quant à Cicéron, il devoit à son éloquence toute la considération dont il jouissoit. Mais de quelque poids que l'éloquence fût encore dans les délibérations, ce n'étoit plus le tems où elle donnoit l'autorité; & cet orateur, qui étoit naturellement timide & incertain, cherchoit un

appui dans un citoyen puiſſant.

Pompée étoit en Cilicie, quand il apprit le décret qui avoit été porté en ſa faveur. *O dieux !* s'écria-t-il, *faut-il que je ſois condamné à des travaux ſans fin ? quand pourrai-je donc jouir du repos, & me dérober à l'envie ?* Sa diſſimulation ne trompa perſonne. Il décela bientôt lui-même ſes vrais ſentimens. Il ne put cacher la jalouſie que lui donnoient les ſuccès de Lucullus. Il ne fut occupé qu'à déprimer ce général, & il intrigua pour lui faire refuſer les honneurs du triomphe.

Lucullus ne triompha que trois ans après. Les publicains, dont il avoit empêché les vexations,

ſe réunirent contre lui aux partiſans de Pompée. Il eſt vrai qu'on pouvoit lui reprocher de s'être enrichi, & on le lui reprocha. Mais au moins ſes richeſſes n'étoient que les dépouilles de Tigrane & de Mithridate ; & tous les peuples, alliés de la république, ſe louoient de ſa douceur & de ſa juſtice.

Les forces du roi de Pont conſiſtoient alors dans trente mille hommes de pié, & dans deux ou trois mille chevaux. Pompée, maître de la mer, & bien ſupérieur ſur terre, le chaſſa de ſes états dans une ſeule campagne. A l'approche des Romains, Tigrane mit à prix la tête de ſon beau-père. Il ſe hâta même de livrer ſa couronne

& sa personne à la discrétion du vainqueur; & on vit ce roi des rois arriver sans suite dans le camp de Pompée, & s'humilier devant lui. Le proconsul ne lui laissa que l'Arménie.

Mithridate, qui s'étoit retiré chez les nations du nord, erroit de péril en péril, & invitoit les barbares à prendre les armes pour lui. Pompée, qui voulut d'abord le poursuivre, vainquit les Ibériens & les Albaniens, & s'avança jusqu'à trois journées de la mer Caspienne. Il ne jugea pas devoir s'engager plus avant, & il abandonna le roi de Pont, pour marcher contre Antiochus l'asiatique, qu'il détrôna, quoique Lucullus l'eût reconnu. Il

réduisit la Syrie en province romaine. Alors, parce qu'il avoit porté les armes de la république, d'un côté jusqu'à la mer Caspienne, il crut qu'il ne manquoit plus à sa gloire que de les porter encore jusqu'à la mer Rouge. Ce projet, qu'il ne put pas exécuter, n'étoit pas d'un homme qui cherchoit le repos.

Mithridate en formoit lui-même un plus grand. Il se proposoit de conduire en Italie des nations barbares qu'il avoit armées. Il est difficile de croire qu'il eût réussi dans une expédition si hasardeuse, lui qui n'avoit eu des succès, que lorsque les Romains ne pouvoient pas s'occuper de ce qui se passoit

en Aſie. Quoi qu'il en ſoit, ſon armée effrayée de cette entrepriſe, ſe révolta. Elle donna la couronne à Pharnace ſon fils, qui l'avoit ſoulevée, & il perdit la vie. Il ſoutenoit la guerre depuis quarante ans.

Pompée étoit en Paleſtine, lorſqu'il apprit la mort de ce monarque. Il venoit de faire la guerre aux Arabes ſcénites, qu'il étoit plus aiſé de vaincre que de trouver; & il marchoit à Jéruſalem, pour rétablir Hircan, ſur qui Ariſtobule ſon frère avoit uſurpé le trône. Il y avoit alors environ trente ans que le grand ſacrificateur des juifs avoit pris le diadême, comptant ſur la protection des Romains, & plus encore ſur la

foiblesse des rois de Syrie & d'Egypte.

Après avoir rétabli Hircan, Pompée retourna dans le Pont. Il y fit tous les réglemens qu'il jugea nécessaires. Il donna à Pharnace le royaume du Bosphore cimmérien, qui étoit un démembrement de la monarchie de Mithridate. Il déclara ami & allié du peuple romain ce fils parricide; il alla passer l'hyver à Ephèse, où il disposa tout pour son retour en Italie.

Lorsque cinq ans auparavant il en étoit parti, il avoit laissé Rome dans un calme apparent. Mais la corruption des mœurs devoit être dans peu, la cause de bien des troubles.

Avant Sylla, les Romains s'enrichiſſoient des dépouilles des nations. Il leur apprit à s'enrichir de leurs propres dépouilles. Dès-lors, il n'y eut plus de fortune aſſurée, & l'argent ne parut circuler que pour faire paſſer & repaſſer continuellement un petit nombre de citoyens de la misère à l'opulence, & de l'opulence à la misère. Au milieu de ce déſordre, il ſembloit qu'on ne pût être véritablement riche, que lorſqu'on auroit envahi tous les tréſors de l'empire; & la puiſſance ceſſoit en quelque ſorte d'être l'objet de l'ambition, pour devenir le dernier terme de l'avarice.

A la tête de ceux qui croyoient

ne pouvoir réparer leur fortune ruinée qu'en usurpant la tyrannie, étoit L. Sergius Catilina, d'une famille patricienne des plus illustres. Elevé dans le tumulte des guerres civiles, il avoit été un des ministres des cruautés de Sylla. Sous la protection du dictateur, il étoit parvenu aux dignités. Il avoit été questeur. Il avoit commandé en Afrique, en qualité de préteur. Dans ces emplois il se déshonora par des malversations, & cependant il ne lui fut pas possible de s'enrichir; parce qu'avec quelqu'avidité qu'il s'abandonnât aux rapines, il dissipoit avec plus de profusion encore. Livré au vice dès son enfance, il paroissoit se

précipiter d'abîme en abîme, entraîné, comme par néceſſité, d'un crime dans un autre, & cherchant ſon ſalut dans de nouveaux forfaits.

Il ſe fit une étude de ſéduire les jeunes gens des plus nobles familles. En les égarant dans le vice, il les engagea dans ſes crimes & dans ſes périls. Il avoit pour lui des chevaliers, des patriciens, des ſénateurs, des hommes perdus de dettes ou de débauches, & des femmes ſans mœurs, qui par leur naiſſance, par leurs intrigues ou par leur beauté contribuoient à groſſir ſon parti. Enfin il s'étoit aſſuré d'une partie des ſoldats de Sylla, qui après avoir diſſipé tout

ce qu'ils avoient ravi ſous ce dictateur, deſiroient une nouvelle guerre civile, qui leur livrât une ſeconde fois les dépouilles de leurs concitoyens. Il promettoit aux uns l'abolition des dettes; aux autres la proſcription des riches; aux plus ambitieux les dignités de la république; à tous, Rome à piller. Mais, avec plus d'audace que d'habileté, il couroit à ſa perte; & il dut à la corruption générale, plutôt qu'à ſes talens, le parti qui ſe dévoua pour lui.

Il avoit déjà échoué dans une conjuration, & il eût été pourſuivi dès-lors, ſi un tribun ne ſe fut oppoſé aux informations que le ſénat avoit ordonnées. Les ſoup-

çons qu'on avoit contre lui, ne le firent pas renoncer à ses desseins. Il prit d'autres mesures. Il demanda le consulat, & il projetta d'avoir pour collègue C. Antonius, qu'il se flattoit, quand il seroit tems, de faire entrer dans ses vues. Mais il ne pouvoit obtenir cette dignité, qu'après s'être lavé des concussions dont on l'accusoit.

Cicéron, qui briguoit aussi le consulat, songeoit moins à donner l'exclusion à Catilina, qu'à C. Antonius. Quoiqu'il le crût coupable, & qu'il dît *qu'il seroit déclaré innocent, si on jugeoit qu'il ne fait pas jour en plein midi*, il se proposoit de le défendre, se flattant, *s'il le faisoit absoudre*,

de se le rendre favorable, & *disposé*, *s'il en arrivoit autrement*, *à prendre patience*. C'est ainsi qu'à Rome on prostituoit son éloquence. Les juges, remarquoit Cicéron, *sont tels que nous les voulons*. Aussi Catilina fut-il renvoyé absous. On ne sait, au reste, si cet orateur prit en effet la défense d'une si mauvaise cause.

La raison de sa conduite en cette occasion, c'est qu'il avoit besoin d'un parti puissant pour obtenir le consulat. Comme il étoit sans naissance, il avoit contre lui toute la noblesse; & ses talens mêmes, parce qu'ils excitoient l'envie, paroissoient un obstacle à son élévation.

Mais sur ces entrefaites le secret de la conjuration ayant commencé à transpirer, il parut l'homme le plus capable de veiller au salut de la république; & le danger dont on se croyoit menacé, applanit pour lui les voies du consulat. Catilina devenu suspect, fut rejetté; & on nomma, pour second consul, C. Antonius, qui étant d'un caractère à ne rien prendre sur lui, paroissoit fait pour obéir aux conseils d'un collègue.

Intimidés par l'exclusion donnée à Catilina, & plus encore par l'élection d'un magistrat aussi éclairé que Cicéron, plusieurs des conjurés se détachèrent d'un parti dont ils commençoient à prévoir la

ruine. Catilina cependant s'obstina dans ses projets avec la même audace. Il fit des amas d'armes. Il envoya C. Mallius en Toscane, Septimius dans le Picénum, C. Julius dans la Pouille, pour lever secrètement des troupes, & pour s'assurer sur-tout des soldats qui avoient servi sous Sylla.

Pendant qu'il faisoit ses préparatifs, on apprit que Pompée, après avoir subjugué l'Orient, revenoit à la tête d'une armée victorieuse. Il ne se déconcerta pas. Résolu de prévenir le retour de ce général, il assembla les conjurés. Il leur représenta que Rome étoit sans défense, que Mallius avoit déjà levé des troupes en Toscane; & le jour

fut pris pour aſſaſſiner Cicéron, pour mettre le feu dans cent quartiers de la ville à la fois, & pour égorger à la faveur du tumulte, tous les citoyens qu'il avoit proſcrits. Il ſe propoſoit de réſerver ſeulement, comme ôtages, les enfans de Pompée.

Mais Cicéron étoit averti de toutes les meſures que prenoient les conjurés. Un de leurs chefs, Q. Curius, après s'être ruiné auprès de Fulvia, femme d'une illuſtre maiſon, s'apperçut qu'il ceſſoit de lui plaire depuis qu'il n'étoit plus en état de payer ſes complaiſances criminelles. Se voyant alors réduit à ne pouvoir lui donner que des eſpérances, il lui révéla quelque

chofe de la conjuration fur laquelle il fondoit fa fortune. Fulvia, qui ne vouloit pas être compliquée dans une affaire de cette efpèce, en découvrit ce qu'elle avoit appris à quelques fénateurs. Cicéron la vit lui-même. Il fe fervit d'elle pour engager par des récompenfes Curius à tout révéler. Il y réuffit. Dans la fuite, cet homme le fit avertir par Fulvia de tout ce qui fe tramoit, & il fut en quelque forte préfent à tous les confeils des conjurés.

Revêtu de toute l'autorité par un fénatus-confulte qui ordonnoit aux confuls de veiller au falut de la république, Cicéron mit dans les différens quartiers de la ville

des corps de garde pour arrêter les incendiaires : il aſſembla des troupes : il envoya dans les principales villes d'Italie, les ſénateurs les plus capables d'y maintenir l'ordre ; & il promit une amniſtie, ou même des récompenſes, aux conjurés qui révéleroient le ſecret de la conjuration.

Aucun d'eux ne parla. Cependant il avoit beſoin d'une dépoſition dans les formes pour procéder, par la rigueur des loix, contre un homme qui avoit pour parens & pour amis les premiers de Rome & du ſénat. Le public inquiet des précautions qu'il voyoit prendre, ne ſavoit que penſer. Les partiſans de Catilina répandoient,

ſur les rapports que Cicéron faiſoit au ſénat, des doutes que la probité reconnue de cet orateur, ne diſſipoit pas entièrement. Ils l'accuſoient d'avoir rêvé une conjuration, ou de l'avoir imaginée pour perdre des citoyens qui lui étoient odieux ; & ils le tournoient en ridicule ſur ce que, dans ſes rapports, il diſoit toujours *il m'eſt revenu* : expreſſion dont il ſe ſervoit, ſoit parce qu'il n'avoit pas des preuves de nature à être reçues en juſtice, ſoit parce qu'il ne jugeoit pas prudent de nommer encore ceux qui l'avoient inſtruit, & dont il pouvoit tirer de nouvelles lumières.

Il étoit difficile de ſe perſuader

que Craſſus & Céſar fuſſent les complices de Catilina. Mais parce qu'ils avoient eu des liaiſons avec lui, on penſoit qu'ils avoient au moins quelque connoiſſance de la conjuration, & il leur importoit d'écarter les ſoupçons qu'on jettoit ſur eux. C'eſt pourquoi ils donnèrent l'un & l'autre des avis au conſul. Craſſus lui apporta des lettres anonymes, qui lui avoient été remiſes pour lui & pour quelques autres ſénateurs; & par leſquelles on l'avertiſſoit de ſortir au plutôt de Rome, s'il vouloit veiller à la conſervation de ſes jours.

Ces lettres augmentoient l'alarme. Cependant Catilina eut l'audace de venir au ſénat. Mais tout

le monde s'éloigna de lui. Il fut foudroyé par l'éloquence de Cicéron ; & lorsqu'il entreprit de se justifier, il s'éleva un murmure qui le força de sortir. Il partit la nuit suivante pour se mettre à la tête des troupes que Mallius avoit assemblées. Il laissoit à Rome Lentulus, Cethégus & d'autres chefs de la conjuration.

Le sénat le déclara ennemi de la république, ordonna au consul Antonius de marcher contre lui, confia la garde de la ville à Cicéron, & promit une amnistie aux soldats, s'ils quittoient les armes avant un jour marqué. Cependant la multitude paroissoit faire des vœux pour Catilina. Misérable & corrompue,

corrompue, elle désiroit une révolution, parce qu'elle n'avoit rien à perdre, & qu'elle mettoit toute sa ressource dans les malheurs publics. Mais si ce chef eût réussi, il n'est pas vraisemblable qu'il eût joui long-tems du fruit de sa victoire. Pompée, Crassus & César n'auroient pas voulu fléchir sous un tel maître.

Il y avoit alors à Rome des députés des Allobroges. Ils y étoient venus pour demander justice des vexations sous lesquelles ils gémissoient. Comme il ne leur avoit pas été possible de payer chaque année les impôts, il se trouvoit que leurs dettes, par les usures des fermiers de la république,

montoient plus haut que la valeur même de leurs terres ; & dans l'impuissance de les acquitter, ils étoient exposés à voir vendre, comme esclaves, leurs femmes & leurs enfans. L'usure, qui avoit été de tous tems parmi les Romains la cause la plus ordinaire des dissentions, étoit alors le plus grand fléau des peuples conquis.

Le sénat n'ayant eu aucun égard aux représentations des Allobroges, Lentulus & Cethégus se flattèrent, s'ils les gagnoient, d'en tirer un puissant secours ; & après avoir pris des précautions pour s'assurer d'eux, ils crurent pouvoir s'ouvrir. Ils leur révélèrent donc le plan de la conjuration, & ils leur firent espérer

de grands avantages, s'ils prenoient les armes pour Catilina. Mais le plus difficile étoit de leur donner des sûretés.

En révélant au ſénat le ſecret de la conjuration, les Allobroges pouvoient ſe flatter de ſe le rendre favorable : ils voyoient au contraire plus de danger que d'avantages dans les offres des conjurés. Ils allèrent chez Q. Fabius Sanga, leur patron. Ils lui firent part des propoſitions qui leur avoient été faites, & Fabius inſtruiſit le conſul, qui leur ordonna de paroître diſpoſés à tout entreprendre. On convint qu'ils exigeroient un traité ſigné des chefs de la conjuration, & que pour l'obtenir ils repréſenteroient

que ſans cet acte il ne leur feroit pas poſſible d'engager leur nation à prendre les armes. Ils l'obtinrent. On leur donna Volturnius pour les conduire à Catilina, qui devoit ratifier le traité, & leur départ fut arrêté pour la nuit ſuivante. Cicéron, qu'on ne tarda pas d'avertir, envoya ſur leur chemin deux préteurs, qui enlevèrent les Allobroges & Volturnius, & qui ſe ſaiſirent de leurs papiers. Alors muni des preuves de la conjuration, il fit conduire au ſénat Lentulus, Cethégus, & trois de leurs principaux complices. Volturnius, à qui on promit ſa grace, avoua tout : les autres furent convaincus, & on les envoya dans différentes

maisons pour y être gardés.

Aux mouvemens que cet évènement causa parmi leurs partisans, Cicéron eut lieu de craindre qu'il ne s'élevât quelque tumulte pour les délivrer. Comme le danger pressoit, & qu'il importoit de prendre promptement une dernière résolution, il invita le sénat à décider du sort des prisonniers. D. Junius Silanus, en qualité de consul désigné, opina le premier, & conclut pour la mort. Cet avis passoit, lorsque César fit un discours étudié, qui concluoit à une prison perpétuelle. Il parla avec tant de force, que ceux qui avoient opiné avant lui, revinrent à son avis; Silanus même s'en rapprocha.

César étoit violemment soupçonné. On disoit même qu'il y avoit eu des dépositions contre lui ; & on croyoit que Cicéron ne les avoit rejettées que parce qu'il craignoit que cet homme, assez puissant pour échapper à la rigueur des loix, ne tentât de sauver aussi les autres criminels. La clémence de César étoit donc suspecte ; elle le parut surtout à Caton. Ce sénateur, quand ce fut à lui d'opiner, peignit vivement le danger auquel la république avoit été exposée ; il parut même jetter des soupçons sur César, & il ramena le sénat au premier avis.

Sur un sénatus-consulte, & sans porter l'affaire devant le peuple,

Cicéron fit exécuter les conjurés. Il crut que la circonſtance l'autoriſoit à ſe mettre au-deſſus des loix. Dans la ſuite on lui en fit un crime; mais dans le moment il n'en reçut que des applaudiſſemens. On lui donna les noms de ſecond fondateur de Rome & de père de la patrie, & tous les ordres s'empreſsèrent à lui témoigner leur reconnoiſſance.

Cette exécution déconcerta les conjurés qui étoient à Rome, & cauſa des déſertions dans le camp de Catilina. Environné d'ennemis, n'ayant point de retraite, ce chef, réduit à tenter le haſard d'une bataille, fut défait par Pétréius, lieutenant d'Antonius, & perdit la vie

dans le combat. Antonius céda le commandement, ſoit qu'il eût, comme il le diſoit, une attaque de goutte, ſoit que plutôt, comme on l'en a ſoupçonné, il feignît une maladie pour ne pas participer lui-même à la perte de Catilina.

La gloire que Cicéron acquit pendant ſon conſulat, rejaillit ſur l'ordre équeſtre dans lequel il étoit né. Il fit ſi bien valoir les ſervices des chevaliers dans la conjuration de Catilina, que la république crut leur devoir ſon ſalut. Il les reconcilia avec le ſénat; il leur procura des diſtinctions, & il leur donna plus de conſiſtance qu'ils n'en avoient eu juſqu'alors. Il fut regardé comme le patron de l'ordre équeſtre.

Les recherches, après la mort de Catilina, pour découvrir tous les complices de la conjuration, firent encore tomber des ſoupçons ſur Céſar, & il fut accuſé. Mais il ſe défendit à l'abri de la faveur du peuple, de la préture qu'il venoit d'obtenir, du ſouverain pontificat qui lui avoit été conféré l'année d'auparavant, & du témoignage de Cicéron, qui reconnut avoir reçu de lui de grandes lumières.

Caïus Julius Céſar, d'une maiſon des plus anciennes, forma de bonne heure le projet d'aſſujettir ſa patrie, & ſe fit un plan dont il ne parut jamais s'écarter, n'allant que par degrés à la domina-

tion, préparant les circonſtances, ou lorſqu'il ne les avoit pas prévues, les ſaiſiſſant comme s'il les avoit fait naître. Il reçut de la nature une valeur à toute épreuve, une ame élevée, un eſprit vaſte, une éloquence forte & perſuaſive, & tous les avantages de la figure. Parfaitement bien fait, il avoit de la nobleſſe dans le maintien, des graces dans ſes mouvemens, & dans toutes ſes manières un air d'affabilité qui lui gagnoit les cœurs : il avoit, en un mot, toutes les qualités aimables ; mais les mœurs de ſon ſiècle lui donnèrent tous les vices, à la cruauté près. Avide, prodigue, ſans décence, il ne reſpecta rien ; il ſacrifia tout à ſon ambi-

tion ; quoiqu'il ne fût pas cruel par caractère, il étoit prêt à l'être par politique, si la cruauté pouvoit contribuer à son élévation.

Il n'avoit que dix-huit ans lorsque Sylla usurpa l'autorité. Il eut l'audace de lui résister. Il fut proscrit, & il n'obtint sa grace qu'à la sollicitation de ses amis. Il sortit de Rome, où il ne revint qu'après la mort du dictateur. Pour un ambitieux, il avoit commis une imprudence. Il en devint plus circonspect. Il apprit à ne pas précipiter ses démarches, & il se fit une étude d'aller de dessein en dessein, sans laisser rien transpirer de ce qu'il projettoit. Il vit naître la conjuration de Catilina ; il fut dans le secret ;

mais il ne se compromit pas. Il observoit seulement si les troubles lui ouvriroient le chemin de la tyrannie.

Il partagea la faveur du peuple avant d'avoir été dans une magistrature. Il est vrai que ses largesses l'avoient endetté de treize cens talens, & qu'il paroissoit au bout de ses ressources. Cependant lorsqu'il fut édile, il donna des spectacles, qui surpassèrent en magnificence tout ce qu'on avoit vu jusqu'alors.

Pour avoir un parti il songeoit à faire revivre la faction de Marius, lorsque pendant son édilité, la mort de Julie, sa tante & veuve de ce capitaine, lui fournit l'occasion

sion

ſion d'eſſayer les diſpoſitions du peuple. C'étoit un uſage aſſez fréquent de faire l'oraiſon funèbre des dames romaines qui mouroient avancées en âge. Céſar monta dans la tribune, en apparence pour faire l'éloge de Julie, & dans le vrai, pour faire celui de Marius, dont il montra au peuple la ſtatue & les trophées Il les fit même placer dans le Capitole.

Le dictateur avoit abattu ces monumens ; puiſque tout ce qu'il avoit fait portoit le ſceau du ſouverain magiſtrat, aucun particulier ne pouvoit, ſans ſe rendre ſuſpect, les relever de ſon autorité privée. Auſſi Céſar fut-il accuſé d'aller ouvertement à la tyrannie ;

mais il eut pour lui tout le peuple.

Encouragé par ce succès, il résolut d'humilier le parti de Sylla. A cet effet, il se fit donner une commission pour connoître des crimes de meurtre, & il condamna ceux qui avoient tué des proscrits. Il fit grace à Catilina, parce qu'il vit moins en lui un concurrent, qu'un séditieux capable de faire naître des troubles. Enfin, il rappella ceux que Sylla avoit bannis, donnant pour raison qu'ils avôient été condamnés par un homme qui s'étoit saisi de l'autorité, les armes à la main. Si par cette conduite il se rendoit suspect au sénat, il se faisoit des partisans : le peuple qui

le regardoit comme ſon protecteur, lui deſtinoit déjà toutes les dignités.

Ciceron, qui avoit démêlé l'ambition de Céſar, ſe raſſuroit lorſqu'il conſidéroit le ſoin qu'il prenoit de ſes cheveux, & d'autres petites choſes qui ne s'allient pas d'ordinaire avec les grandes qualités. Mais Céſar allioit tout. Quoique d'un tempérament délicat, il avoit une ame qui le rendoit capable des fatigues les plus longues & les plus rudes. Il étoit préteur l'année que Catilina périt, & que Pompée revint à Rome.

Maître d'aſſervir ſa patrie, Pompée licencia ſes troupes, & redevenu ſimple citoyen, il parut encore le premier homme de la république.

Sa modération le couvroit de gloire aux yeux du ſénat, qui, le jugeant incapable d'attenter à la liberté, lui donna une confiance entière. Aux yeux du peuple qui n'apprécie rien, il offroit ſes conquêtes, la magnificence de ſon triomphe, & les revenus du fiſc; augmentés d'un tiers. Parce qu'il s'étoit trouvé enveloppé dans les circonſtances qui achevoient la grandeur des Romains, il paroiſſoit l'avoir achevée lui-même. Il devenoit l'unique objet de l'admiration publique: ſa vanité étoit ſatisfaite, & il avoit plus de vanité que d'ambition.

Conduit par la fortune à ce haut degré de gloire, il étoit plus grand

qu'il n'avoit pu l'eſpérer. C'eſt Perpenna, c'eſt Craſſus, c'eſt Lucullus qui ont ſucceſſivement travaillé à ſon élévation. Il ſemble qu'il ait moins eu le mérite de faire de grandes choſes, que le bonheur de venir à propos pour recueillir des ſuccès. Il avançoit dans la route qui s'ouvroit devant lui. Il s'arrêta lorſqu'il ne lui reſtoit qu'un pas à faire; & ne pouvant prendre ſur lui d'uſurper une autorité que le peuple ne lui offroit pas, il parut borner ſon ambition à n'avoir point d'égal.

On louoit ſon déſintéreſſement. Il n'étoit ni avide ni prodigue : il avoit des mœurs irréprochables. Humain, généreux, il pardonnoit facilement les injures; il ſe recon-

cilioit de bonne foi, & il paroiſſoit avoir de l'éloignement à s'engager dans des entrepriſes qui l'auroient forcé à commettre des violences.

Avec ce caractère, il ne pouvoit pas avoir les vices qui donnent de l'audace, & c'eſt ce qui a garanti Rome du joug qu'il auroit pu lui impoſer. Il ambitionnoit le commandement; mais dans le commandement, il cherchoit moins la puiſſance que l'éclat; & comme il eût voulu tout obtenir des ſuffrages du peuple, il ne lui reſtoit plus que l'intrigue pour devenir le maître de la république. Peut-être le ſeroit-il devenu, ſi de ſon tems, il ne ſe fût pas trouvé

un homme capable d'aller à la tyrannie à force ouverte.

Le jour de son triomphe fut le dernier terme de son élévation. Le peuple, dont la faveur est toujours inconstante, commençoit à se faire une nouvelle idole; & les regards se détournoient de dessus Pompée, devenu citoyen, pour se porter sur César qui montoit aux dignités.

Au sortir de la préture, César obtint le gouvernement de l'Espagne ultérieure. Mais ses créanciers s'opposèrent à son départ, & il ne put partir, que lorsque Crassus se fut rendu sa caution. Crassus s'intéressoit à lui, parce qu'il le vouloit opposer à Pompée.

César, qui comptoit peu fur la faveur du peuple, ne la briguoit que pour obtenir le commandement; & bien différent de Pompée, il ne cherchoit dans le commandement que la puiffance, c'eft-à-dire, des richeffes & l'affection des foldats. Il favoit que tant qu'il pourroit faire des largeffes, il auroit dans le fénat & dans le peuple un parti puiffant; & qu'il commanderoit à tous les ordres, lorfqu'il auroit attaché les foldats à fa fortune.

C'eft conformément à ces vues qu'il fe conduifit dans fon gouvernement. Cher aux foldats par fa valeur, il acheva de les gagner par fes libéralités. Il revint l'année fui-

vante, après avoir vaincu les ennemis, & pris des places dans la Galice & dans la Lusitanie. Avec l'or qu'il avoit enlevé aux provinces, il paya ses dettes qui montoient à huit ou dix mille talents. Il abandonnoit ses biens à ses créatures, les accoutumant à fonder leur fortune sur ses largesses.

En arrivant en Italie, il avoit demandé tout à la fois le triomphe & le consulat : deux choses, dont l'une exigeoit qu'il fût dans la ville, & l'autre qu'il restât à la tête de son armée. Comme on ne voulut pas se relâcher en sa faveur, il renonça au triomphe, & il vint à Rome briguer le consulat.

Pompée & Crassus avoient chacun leur faction. En se déclarant pour l'un ou pour l'autre, César auroit toujours eu à combattre contre un parti puissant. Il imagina de les reconcilier, afin de se servir d'abord de leur crédit, & de former ensuite pour lui un seul parti des deux factions qui leur étoient dévouées.

Ils entrèrent l'un & l'autre dans ses vues; Crassus, parce qu'il avoit besoin d'un appui; Pompée, parce que son crédit diminuoit. On refusoit de donner des terres à ses vétérans; & de ratifier sans examen ce qu'il avoit fait en Asie, quoiqu'il eût mis dans ses intérêts le tribun Flavius Népos, & que

les consuls L. Afranius & Q. Métellus lui dussent le consulat.

La réconciliation de Crassus & de Pompée parut aux moins clairvoyans l'ouvrage d'un bon citoyen. César cependant devoit seul en recueillir le fruit. Bientôt ces trois hommes, par leurs factions réunies, disposèrent de tout dans la république : c'est ce qu'on nomma triumvirat. Crassus, toujours avare, ne songeoit qu'à amasser de nouvelles richesses. Pompée, toujours vain, jouissoit du crédit qu'il venoit de recouvrer : César, qui flattoit la vanité de l'un & l'avarice de l'autre, gagnoit insensiblement les partisans des deux. C'est ainsi qu'il commençoit à partager

avec eux l'autorité, pour l'attirer ensuite toute à lui. Craſſus & Pompée n'étoient plus entre ſes mains que les inſtrumens de ſon élévation.

Caton ne ceſſoit de repréſenter qu'on avoit tout à craindre de l'union de ces trois hommes. Il jugeoit avec raiſon que la république ne pouvoit plus ſe maintenir qu'autant que les citoyens les plus puiſſans diviſés d'intérêts, ſeroient un obſtacle les uns aux autres. Sévère, inflexible & vertueux ſans oſtentation, il ſe roidiſſoit contre les mœurs de ſon ſiècle. Il auroit voulu ramener les mœurs anciennes; mais ſes cris étoient impuiſſans comme ſes exemples.

César, assuré d'obtenir le consulat, vouloit avoir pour collègue un homme dont il pût disposer, & il répandoit de l'argent à cet effet. Mais les sénateurs se cotisèrent, répandirent de plus grosses sommes, & firent tomber le choix sur M. Calpurnius Bibulus, entièrement dévoué aux intérêts de leurs corps. Le sénat faisoit donc ouvertement un trafic des magistratures. Il y étoit même en quelque sorte forcé, & Caton le justifioit sur ce principe, que le bien de la république est préférable à ses loix. Un gouvernement est bien près de sa ruine, lorsque ceux qui veulent le soutenir, sont réduits à autoriser par leur exemple de pareils abus.

Céſar conſul fut un tribun factieux, revêtu de la puiſſance conſulaire. Au crédit qu'il avoit par lui-même, il joignoit celui de Craſſus & celui de Pompée. Il employoit la violence, qui avoit paſſé en uſage, & il la rendoit en quelque ſorte légitime aux yeux du peuple, dont il paroiſſoit ménager les intérêts.

Il ſe propoſa de diſtribuer aux pauvres citoyens qui auroient trois enfans ou davantage, les terres de la Campanie, qui depuis la priſe de Capoue, ſur Annibal, faiſoient partie du domaine de la république.

Il porta d'abord au ſénat la loi qu'il avoit dreſſée, & il la préſenta

avec des modifications qui pouvoient la faire recevoir. Il ne comptoit pas néanmoins ſur l'agrément des ſénateurs ; mais leur refus les rendoit odieux, & l'autoriſoit à recourir au peuple. Il ne cherchoit qu'un prétexte pour diſpoſer de tout, ſans conſulter le ſénat.

Cette affaire occupa pluſieurs ſéances. Les ſénateurs différoient de conclure, parce qu'ils ne vouloient pas donner leur conſentement, & qu'ils n'oſoient le refuſer. Caton s'éleva ſeul ouvertement contre la loi propoſée. Il jetta même des ſoupçons ſur les motifs qui faiſoient agir le conſul. Céſar l'envoya en priſon. Il eſt vrai que voyant l'indignation que produi-

ſoit cette violence, il engagea un tribun à le délivrer auſſi-tôt.

La loi ayant été portée devant le peuple, paſſa dans une aſſemblée tumultueuſe où les triumvirs avoient répandu leurs ſatellites. Bibulus qui s'y oppoſoit vit briſer les faiſceaux de ſes licteurs, fut inſulté lui-même, & n'oſa plus reparoître en public. Tout avoit été concerté entre les triumvirs, ou plutôt Céſar faiſoit lui-même agir & parler ſes collègues. Pompée déclara que ſi quelqu'un ſe préſentoit avec l'épée pour s'oppoſer à la loi, il prendroit l'épée & le bouclier pour la défendre. Cependant par ce propos inconſidéré, il perdoit ſon crédit auprès du ſénat,

& il servoit César qui devenoit seul l'objet de la reconnoissance du peuple.

On nomma des commissaires pour distribuer des terres à vingt mille familles ; & César, à l'exemple du tribun Saturninus, assura par un serment qu'il fit prêter au peuple & au sénat, l'exécution de la loi qu'il venoit de faire passer. Pompée obtint alors tout ce qui lui avoit été refusé à son retour d'Asie. Lucullus vouloit s'y opposer ; mais ayant été menacé par le consul, il fut réduit à se jetter à ses pieds.

César, pour mettre dans ses intérêts les chevaliers, leur fit accorder une remise d'un tiers sur le bail des fermes de l'Asie. Il dis-

pofa des gouvernemens en faveur de fes créatures. Il prit pour lui celui de l'Illyrie & de la Gaule cifalpine ; & Métellus Céler qui commandoit dans la Gaule tranfalpine, étant mort, il demanda cette province au fénat qui n'ofa la lui refufer, parce qu'il l'eût demandée au peuple. Il prit tous ces gouvernemens pour cinq ans.

Pendant que ces chofes fe paffoient, Bibulus, du fond de fa retraite, n'imagina d'autre moyen pour s'oppofer aux délibérations du peuple, que de déclarer jours de fêtes tous les jours de l'année, & il faifoit afficher des édits contre les triumvirs. Céfar n'eut aucun égard aux ordonnances de fon

collègue. Il se conduisit comme s'il eût été seul consul, ce qui faisoit dire à Cicéron, que ce consulat étoit celui de Jule & de César.

Quoique les triumvirs se fissent une étude de flatter le peuple, leur tyrannie excitoit néanmoins un mécontentement général. Ce n'étoit que plaintes & murmures, dit Cicéron, & on parloit avec la plus grande liberté. Cependant personne ne songeoit à remédier aux maux. Si on résiste, ajoute cet orateur, on exposera la vie de tous les citoyens, & si on continue de céder, ce sera infailliblement la ruine de la république. Cicéron qui parloit ainsi, n'avoit

pas le courage de résister ouvertement. Il se contentoit de gémir en secret. Peut-être même les triumvirs se le seroient-ils attaché, s'ils avoient su combien il desiroit une place d'augure qui vint à vaquer. C'est lui-même qui en fait l'aveu dans une de ses lettres à Atticus : tant il est vrai qu'alors les plus honnêtes gens étoient prêts à tout sacrifier à leur ambition. César ayant employé inutilement d'autres moyens pour le gagner, résolut de l'éloigner du gouvernement.

P. Clodius, le même qui avoit soulevé l'armée de Lucullus, coupable de profanation & de plusieurs autres crimes, avoit échappé au châtiment par la prévarication des

juges. Le vice triomphoit & tous ceux qui conservoient quelque reste de pudeur, gémissoient à la vue des juges & du coupable. Lentulus & Catilina, disoit Cicéron, ont été absous deux fois; Clodius comme eux, est un nouveau fléau qui menace la république. Il avoit déposé contre lui, & il continuoit de le poursuivre ouvertement. Cet homme néanmoins étoit à redouter.

Clodius avoit du crédit parmi la multitude. Il le devoit à sa naissance, à son éloquence, à ses prodigalités & à son audace. Pompée à son retour d'Asie, se lia avec lui; & César qui ménageoit tous les factieux, le rechercha. Ils se

réunirent tous trois contre Cicéron.

Dans le dessein de citer cet orateur pour avoir fait mourir, contre les loix, Lentulus, Céthégus, & d'autres complices de Catilina, Clodius aspiroit au tribunat; mais parce qu'il étoit de famille patricienne, il avoit fait jusqu'alors des tentatives inutiles. Il falloit donc qu'il se fît adopter dans une famille plébéienne: chose sans exemple, & qui par cette raison, avoit besoin d'être autorisée par une loi. Cette loi fut proposée, Pompée & César la firent passer, & Clodius devenu plébéien, obtint le tribunat.

César, dont alors le consulat alloit expirer, & qui se disposoit

à-partir pour les Gaules, pouvoit craindre qu'en ſon abſence, Pompée ne briſât les liens qui les uniſſoient l'un à l'autre. Pour les reſſerrer, il lui fit épouſer Julie, ſa fille unique, femme d'eſprit, qui prit beaucoup d'empire ſur ſon mari. Il épouſa lui-même Calpurnie, fille de Piſon, qu'il avoit fait déſigner conſul, & auquel on donna pour collègue A. Gabinius, homme tout-à-fait dévoué aux triumvirs. C'eſt ce même Gabinius, qui étant tribun, avoit fait donner à Pompée le proconſulat des mers. Il étoit perdu de dettes : il avoit été l'ami de Catilina ; il s'abandonnoit à la débauche ſans pudeur. Piſon, tout auſſi corrompu,

sembloit l'être par principes, & ajoutoit à tous ces vices l'hypocrisie. Voilà les hommes que César laissoit à la tête du gouvernement. Par ces précautions, la république continua d'être sous la puissance des triumvirs, & Clodius assuré de leur appui, fut maître d'assouvir sa vengeance.

Il rechercha la faveur du peuple; il écarta les obstacles qui pouvoient s'opposer à ses desseins; & quand il eut tout préparé, il fit porter une loi qui condamnoit à l'exil quiconque auroit fait mourir un citoyen sans forme de procès.

Cicéron prit le deuil. Presque tous les chevaliers le prirent avec lui. Bientôt après le sénat donna un

un décret qui ordonnoit à tous les citoyens de le prendre, comme dans une calamité publique. Cicéron parut en ſuppliant devant le peuple, mais accompagné de vingt mille jeunes gens des plus nobles familles.

Cependant les conſuls ſe déclaroient ouvertement contre lui. Pompée, à qui il avoit rendu des ſervices eſſentiels, l'abandonnoit lâchement. Clodius, à la tête d'une troupe de gens armés, l'inſultoit. Enfin, Céſar qui étoit ſorti de Rome avec la qualité de proconſul, & qui n'avoit pas la liberté d'y rentrer, ſe tenoit dans les fauxbourgs, & menaçoit de venir, s'il le falloit, au ſecours du tribun. Les légions qu'il comman-

doit, étoient prêtes à marcher.

Quelques amis conseilloient à Cicéron de prendre les armes. Hortensius & Caton lui persuadèrent de céder. Il se bannit lui-même. Aussitôt le décret de son exil fut porté. On vendit ses biens, & on rasa ses maisons. Il soutint son malheur avec peu de courage, disposé à ménager désormais le parti qu'il auroit lieu de redouter.

Caton, ferme & intrépide, ne tenoit qu'au parti de la liberté. Clodius, qui voulut encore l'éloigner, lui fit donner une commission, & l'envoya dans l'isle de Chypre.

L'année que Numance fut détruite, Attale, comme nous l'avons remarqué, laissa par testa-

ment ſes états au peuple romain. Quarante & quelques années après, vers le tems où Mithridate ſe préparoit à la guerre, Ptolémée Apion diſpoſa auſſi de la Cyrénaïque & de la Libye en faveur de la république. Sur la fin de la guerre des alliés, Ptolémée Alexandre lui légua les royaumes d'Egypte & de Chypre; & quelques années après, Nicomède III lui laiſſa la Bithynie. Si par de pareilles diſpoſitions les ſouverains livroient leurs peuples à la rapacité des magiſtrats & des fermiers de la république, ils ne faiſoient que prévenir ce qui devoit arriver tôt ou tard, & ils leur procuroient au moins la paix.

Le ſénat avoit pris poſſeſſion

dans le tems des royaumes de Pergame, de Cyrène & de Bithynie, & les avoit réduits en provinces romaines. Mais lorſque Ptolémée Alexandre légua ſes états, il ne régnoit plus. Il avoit été chaſſé par les Alexandrins, qui donnèrent la couronne à Ptolémée Aulète, & l'iſle de Chypre étoit devenue le partage de Ptolémée, frère du nouveau roi d'Egypte. Alexandre ne léguoit donc que des droits ; & pour les faire valoir, il falloit que les Romains priſſent les armes. C'eſt ce qu'ils ne pouvoient que difficilement, parce qu'alors ils déclarèrent la guerre à Mithridate, & que l'année ſuivante fut le commencement de la guerre civile ſuſcitée

par Cinna. Clodius reprit cette affaire pendant ſon tribunat. Il fut décidé que les royaumes d'Egypte & de Chypre appartenoient à la république ; & Caton, à la ſollicitation du tribun, fut chargé malgré lui de dépouiller Ptolémée, & de réduire l'iſle de Chypre en province romaine ; ce qu'il exécuta.

On ne forma point d'entrepriſes ſur l'Egypte, parce que ſous le dernier conſulat, Ptolémée Aulète venoit d'être déclaré ami & allié du peuple romain : titre qu'il acheta de Pompée & de Céſar ſix mille talens. Il n'en fut pas plus aſſuré ſur le trône. Forcé, pour payer cette ſomme, à ſurcharger ſes peuples, il les ſouleva, & il fut réduit à s'enfuir hors

de ſes états. Quelque tems après, Gabinius, qui commandoit dans la Syrie, en qualité de proconſul, le rétablit à la ſollicitation de Pompée. Il en coûta encore à ce prince dix mille talens. Voilà un exemple du trafic que faiſoient du pouvoir les magiſtrats & les généraux de la république.

Il y avoit à peine deux mois que Cicéron avoit été exilé, lorſque Clodius oſa inſulter Pompée. Il ſe croyoit déjà maître dans Rome, & il ne voyoit pas qu'il n'avoit été que l'inſtrument d'une faction puiſſante. Pompée offenſé, réſolut de travailler au rappel de Cicéron. Cette affaire néanmoins trouva de grands obſtacles; elle cauſa bien

des tumultes, & elle ne put être terminée que l'année ſuivante, à la ſollicitation des nouveaux conſuls. Mais enfin Clodius ſuccomba, & Cicéron, après ſeize mois d'exil, revint comme en triomphe. Tout le peuple ſortit au-devant de lui. On célébra ſon retour par des fêtes & par des ſacrifices; & on rebâtit, des deniers publics, toutes ſes maiſons.

Il avoit été abandonné par Pompée, livré même; mais il lui devoit ſon rappel, & il ne tarda pas à lui en témoigner ſa reconnoiſſance. La cherté du blé cauſoit des émeutes : Rome étoit menacée d'une diſette, & le ſénat délibéroit ſur les moyens de ramener l'abon-

dance. Cicéron, qui représenta Pompée comme l'unique ressource de la république dans les tems difficiles, proposa de lui donner pour cinq ans la surintendance des vivres dans toute l'étendue de l'empire. Cet avis ayant été suivi, on dressa un sénatus-consulte en conséquence, & on chargea les consuls de le porter au peuple.

Le décret du sénat ne pouvoit pas ne pas être confirmé par un plébiscite. Dans les dispositions où étoit le peuple, le tribun Massius jugea même qu'on ne donnoit pas à Pompée un pouvoir assez étendu. Il demanda qu'on lui accordât encore une flotte, une armée, la liberté de disposer des finances; &

dans toutes les provinces où il paroîtroit, une autorité ſupérieure à celle des propréteurs & des proconſuls. Pompée déclaroit qu'il s'en tenoit au ſénatus-conſulte; mais ſes partiſans agiſſoient pour faire paſſer la loi du tribun, & il paroît auſſi que ce fut celle qui paſſa.

Cependant l'épuiſement du tréſor public ne permit pas à Pompée de ramener facilement l'abondance. La cherté continua. On s'en prit à lui, & il perdit beaucoup dans l'eſprit du peuple. A meſure que ſa conſidération diminuoit, les ennemis du triumvirat ſe déclaroient plus ouvertement. Clodius trouvoit en eux un appui; & Pompée, preſque ſans pouvoir au milieu des fac-

tions qui troubloient la république, se voyoit humilié par cet homme qu'il avoit soutenu de tout son crédit.

Il se reprochoit alors d'autant plus d'avoir aliéné le sénat, que dans la situation, où il étoit, les deux autres triumvirs paroissoient n'avoir pas besoin de lui. Il se voyoit éclipsé par César, qui du fond des Gaules, où il se couvroit de gloire, commandoit dans Rome ; & en même tems il se voyoit abandonné de Crassus. Ce triumvir, qui ne pouvoit être puissant que par César, se déclaroit contre Pompée, & se joignoit à ses ennemis.

César paroissoit prendre peu de part à ce qui se passoit à Rome. Il

vouloit qu'on le crût uniquement occupé des affaires de son gouvernement. Cependant il présidoit en quelque sorte aux comices. Il influoit jusques dans les délibérations du sénat. Son argent lui faisoit des créatures qui veilloient à ses intérêts. Pour se rapprocher, il venoit passer les hivers dans la Gaule cisalpine : plus à portée de servir ceux qui lui étoient dévoués, il envoyoit des soldats aux assemblées du peuple, lorsqu'il jugeoit à propos d'user de violence. Le lieu de son séjour étoit le rendez-vous des hommes perdus de dettes, de tous ceux qui avoient de mauvaises affaires, des prétendans aux magistratures, & en même

tems de ce qu'il y avoit de plus diſtingué dans toute l'Italie. Il donnoit aux uns, il promettoit aux autres, il les ménageoit tous. Auſſi empreſſé d'acquérir ſes ennemis, que de conſerver ſes amis, il n'agiſſoit ni par inquiétude ni par animoſité; & ſes démarches qu'il précipitoit & ralentiſſoit à propos, laiſſoient à peine appercevoir juſqu'où il portoit ſon ambition.

Nous ne parlerons point des guerres qu'il fit dans les Gaules : on peut s'en inſtruire dans ſes commentaires. Nous remarquerons ſeulement qu'elles n'étoient pour lui qu'un des moyens qui devoient ſervir à ſes projets. Ses conquêtes ajoutoient tous les jours à ſa réputation;

putation ; il s'attachoit les soldats ; il amassoit des sommes immenses, & il les prodiguoit. Il est vrai, que pour être en état de faire des largesses, il acquéroit par toutes sortes de voies. Il se seroit déshonoré, si les Romains avoient été moins corrompus ou moins éblouis de ses succès. Mais on ne voyoit que ses victoires ; & l'argent qu'il savoit répandre, achevoit de les justifier. Le sénat importuné des plaintes des alliés, parut vouloir lui faire rendre compte de sa conduite, & il finit par lui donner des éloges ; il ordonna même des actions de graces aux dieux pour les brigandages qu'il auroit dû punir.

La division qui étoit entre les

triumvirs, enhardit leurs ennemis. Pompée les excitoit lui-même, parce qu'il n'étoit pas fâché qu'on s'élevât contre une puissance qui lui échappoit. C'est pourquoi Cicéron censura publiquement la conduite que César avoit tenue pendant son consulat. Il fit plus. Il proposa de casser la loi agraire, que le sénat & le peuple avoient juré d'observer. Alors L. Domitius Ahenobarbus aspiroit au consulat. Ouvertement contraire aux triumvirs, il étoit sur-tout ennemi de César, & il se proposoit de lui ôter le gouvernement des Gaules.

Le parti qui se formoit contre les triumvirs, les mit dans la nécessité de se réunir. César vouloit

écarter l'orage dont il étoit menacé : Pompée cherchoit à recouvrer l'autorité qu'il avoit perdue, & Craſſus néceſſaire à l'un & à l'autre, avoit beſoin des deux pour être quelque choſe. Comme Céſar ne pouvoit pas ſortir de ſon gouvernement, Craſſus le vint trouver à Ravenne, & Pompée le vit à Lucques. Ils renouvellèrent leurs engagemens. Ils arrêtèrent entr'eux que Craſſus & Pompée ſeroient conſuls l'année ſuivante ; qu'au ſortir de leur conſulat ils auroient pour cinq ans les deux principaux gouvernemens, & que Céſar ſeroit continué dans celui des Gaules pour le même nombre d'années. Tout cela fut exécuté ; mais après avoir uſé

d'artifice pour réussir, il fallut encore employer la violence.

Les triumvirs s'étant rapprochés, Cicéron ne pouvoit conserver l'amitié de Pompée, s'il refusoit de rechercher celle de César ; & pour plaire à l'un & à l'autre, il falloit encore qu'il se reconciliât avec Crassus, contre qui il s'étoit toujours déclaré. Il fit tout ce qu'on exigea de lui. Il écrivit même à César : il le loua sur bien des choses qu'il n'avoit pas toujours approuvées, & il opina dans le sénat pour lui conserver les deux Gaules. Il est vrai qu'il avoit quelque honte d'avoir si subitement changé de langage. Mais il jugeoit que ce n'étoit plus le tems du patriotisme ;

& qu'ayant à ſe plaindre de la foibleſſe ou de la perfidie de ceux qui ſe diſoient du bon parti, il devoit, par une démarche éclatante, rompre pour jamais avec ceux qui auroient le pouvoir & la volonté de ſe défendre. Ces raiſons, qui ne le juſtifioient pas, le rendirent ſuſpect à tous les partis ; & on le repréſentoit comme un homme foible qui abandonnoit ſes amis pour ramper devant ſes ennemis.

Il y avoit cent ans que Valérius Meſſala & Caſſius Longinus, cenſeurs quelques années avant la troiſième guerre punique, avoient ordonné la conſtruction d'un théâtre, où l'on pût donner des jeux dans

tous les tems de l'année. Cet édifice étoit déjà fort avancé, lorſque Scipion Naſica repréſenta que la commodité qu'on vouloit procurer au peuple, augmenteroit la paſſion pour les ſpectacles, dans un tems où la licence des pièces dramatiques contribuoit viſiblement au dépériſſement des mœurs. Il fut écouté. On démolit cet édifice. Le ſénat donna même un décret par lequel il ordonna que les théâtres conſtruits chaque fois qu'on en voudroit faire uſage, ne ſubſiſteroient qu'autant de tems que dureroient les jeux. Sans égard pour ce décret, Pompée, qui cherchoit la faveur du peuple, fit bâtir un théâtre à demeure, où quarante mille ſpec-

tateurs pouvoient être placés commodément.

Après avoir fait des loix inutiles pour réprimer le luxe de la table, & pour empêcher les prévarications qui se commettoient dans les jugemens, Pompée & Crassus osèrent porter une loi contre les brigues. C'étoit une dérision de leur part. Leur intention n'étoit pas de les faire cesser. Pompée sur-tout, vouloit qu'il y en eût. Aussi continuèrent-elles sous les consulats suivans avec plus de violence que jamais, & elles causèrent les plus grands désordres. Les candidats exposoient publiquement leur argent sur la place. Les chefs des factions prenoient les armes pour faire élire

ceux qui les avoient payés. Le peuple qui ne s'assembloit que pour en venir aux mains, se séparoit sans avoir pu faire d'élection, & la république fut huit mois sans magistrats.

Sur ces entrefaites, Crassus, qui avoit eu la Syrie pour département, périt dans la guerre qu'il faisoit aux Parthes, & Julie mourut vers le même tems. Les liens qui avoient uni Pompée & César étoient donc rompus, & ils ne pouvoient plus se renouer. Les circonstances où ces deux hommes se trouvoient ne le permettoient pas.

César, à la tête d'une armée victorieuse qui étoit à lui, partageoit au moins la faveur du peuple, &

n'avoit plus besoin de Pompée. Dans la position où il se trouvoit, il ne cherchoit qu'un prétexte pour commencer la guerre, & il attendoit qu'on le lui fournît.

Quant à Pompée, il fondoit toutes ses espérances dans l'anarchie qu'il entretenoit à dessein. Persuadé que le sénat & le peuple seroient forcés de venir à lui, comme au seul homme capable de rétablir l'ordre, il se flattoit d'être le maître de la république avant que César fût en état de le traverser. Il croyoit déjà avoir tout préparé. Ses partisans ne cessoient de dire qu'il étoit tems que Rome fût gouvernée par un seul magistrat, & ils proposoient de le nommer dictateur. Il comptoit

obtenir par des intrigues la même puiſſance que Sylla avoit uſurpée par les armes ; & d'après le plan qu'il s'étoit fait, il n'avoit pas voulu s'éloigner. C'eſt par ſes lieutenans qu'il gouvernoit l'Eſpagne, que le ſort lui avoit donnée pour département.

Peut-être le ſénat lui auroit-il accordé la dictature. Bibulus propoſa de le nommer conſul ſans collègue. C'étoit compoſer ſur le titre, lorſqu'on ne pouvoit pas refuſer le pouvoir. Caton appuya l'avis de Bibulus, jugeant que tout gouvernement étoit préférable à l'anarchie, & invitant Pompée à uſer avec modération de la puiſſance que les circonſtances mettoient

dans la néceſſité de lui accorder.

Cette propoſition étonna de la part de deux hommes dont on connoiſſoit le zèle pour la république : mais elle prouvoit auſſi qu'il n'y avoit point d'autre reſſource, & leur avis paſſa. Les ſénateurs jugeoient d'ailleurs que Pompée, flatté de ſe voir ſeul à la tête du gouvernement, romproit entièrement avec Céſar. En effet, il parut dès-lors s'attacher au parti du ſénat, & il ne s'en ſépara plus.

Comme l'ambition de Pompée étoit la principale cauſe des troubles, il ne lui fut pas difficile de rétablir l'ordre, & il le rétablit. Pour arrêter les violences, il fit rechercher ceux qui en avoient com-

mis ; mais violateur des loix qu'il portoit lui-même, il se conduisit avec beaucoup de partialité. Il parut s'être réservé le droit de sauver les coupables auxquels il s'intéressoit.

Après sept mois il prit pour collègue Q. Métellus Scipio, dont il venoit d'épouser la fille, & lorsqu'il en fut tems, il permit de procéder à l'élection des consuls pour l'année suivante. Elle se fit sans violence & sans troubles. Les nouveaux consuls furent Ser. Sulpicius & M. Claudius Marcellus. Le premier paroissoit d'un caractère à n'épouser vivement aucun parti ; le second se déclaroit ouvertement contre César.

Pompée, qui avoit obtenu pour cinq nouvelles années une prolongation de son gouvernement en Espagne, étoit sorti de Rome, où la qualité de proconsul ne lui donnoit aucun commandement ; mais il se tenoit dans les fauxbourgs, d'où il étoit encore l'ame de toutes les délibérations. Depuis son dernier consulat il paroissoit le protecteur du sénat & de la république. Quoique sans titre, il étoit de fait premier magistrat. Il se saisissoit peu-à-peu de l'autorité, & il régnoit sans violence.

César, qui, après son consulat, avoit pris le gouvernement des Gaules pour cinq ans, avoit depuis obtenu une prorogation pour

cinq autres, & le tems de ſon commandement ne devoit expirer que dans trois. Ce terme paroiſſoit long à Pompée qui attendoit avec impatience le moment où Céſar licencieroit ſes troupes, & reviendroit à Rome ſimple particulier.

Mais Céſar ne vouloit pas être ſimple particulier, lorſque Pompée qu'on avoit continué dans le gouvernement d'Eſpagne feroit encore à la tête des légions, & ſe tiendroit aux portes de Rome. Il ſe propoſoit, après avoir achevé de ſoumettre les Gaules, de demander le conſulat par procureur. S'il l'obtenoit, il paſſoit tout-à-coup de ſon gouvernement au conſulat, & il y paſſoit avec dix légions de vieil-

les troupes attachées à ſa fortune. Alors il étoit armé, & il l'étoit mieux que Pompée.

Pour rompre les meſures de Céſar, Pompée fit renouveller la loi qui défendoit de conférer les magiſtratures aux abſens. Mais il ſoutint mal cette démarche. Croyant avoir encore des ménagemens à garder, il fit bientôt ajouter à la loi, *à moins qu'on ne ſoit diſpenſé nommément de demander en perſonne*. Or, les dix tribuns s'accordèrent pour faire donner cette diſpenſe à Céſar, & elle lui fut donnée ſans oppoſition.

Cependant le conſul M. Marcellus propoſa au ſénat d'ordonner à Céſar de quitter le commandement

des Gaules au premier mars de l'année où l'on alloit entrer, & de l'obliger en même tems à venir à Rome demander le consulat en personne. De pareils ordres étoient injustes, & quand ils ne l'auroient pas été, il auroit été prudent avant de les donner, de savoir comment on se feroit obéir. Sur quoi pouvoit-on se fonder pour retrancher deux ans du commandement de César, & pour priver ce général d'une dispense qui venoit de lui être accordée ? Et quelles forces avoit la république pour s'assurer de l'obéissance d'un homme qui étoit à la tête de dix légions ? Les partisans de César crièrent à l'injustice, & le consul Sulpicius, qui respectoit

les loix, s'oppoſa à la propoſition de ſon collègue.

Pompée, forcé à diſſimuler, le déſapprouvoit lui-même en public, & en même tems il ſongeoit à la faire paſſer l'année ſuivante. Dans cette vue il fit nommer au conſulat Caïus Marcellus, couſin de Marcus, & il appuya de ſon crédit C. Scribonius Curio, pour le faire élire tribun. Curion avoit de l'audace & de l'éloquence, & juſqu'alors il s'étoit toujours déclaré contre Céſar.

Céſar tenta inutilement de gagner C. Marcellus. Il réuſſit mieux auprès du collègue de ce conſul, L. Emilius Paulus, qui promit de ne point agir contre lui. Il lui en coûta neuf cens talens, ſeulement

pour réduire Paulus au ſilence : il donna une ſomme bien plus conſidérable à Curion, & il s'en aſſura encore. Ce tribun le ſervit d'autant mieux, qu'on ne le ſoupçonnoit pas de s'être laiſſé corrompre.

L'année ſuivante, C. Marcellus propoſa d'envoyer un nouveau proconſul dans les Gaules. Paulus ſe tut comme il en étoit convenu, & Curion applaudit à la propoſition du conſul. Mais il ajouta, que pour aſſurer la liberté, il falloit qu'en même tems Pompée abdiquât le proconſulat d'Eſpagne, & licenciât ſes troupes. Cette propoſition ayant, comme il l'avoit prévu, ſoulevé les partiſans de ce général, il ſe confirma dans l'opinion

qu'elle ne feroit point acceptée, & ce fut pour lui une raifon d'infifter avec plus de force. Il conclut que fi deux hommes, auffi puiffans que Pompée & Céfar, ne quittoient pas en même tems le commandement des armées, il étoit d'avis de les déclarer l'un & l'autre ennemis de la république.

Sur ces entrefaites, Pompée tombé dangereufement malade à Naples, recouvra fa fanté, & fa convalefcence fut célébrée dans toute l'Italie, par des fêtes & par des facrifices. Jamais joie n'avoit été fi générale & fi vive. D'après ces démonftrations, jugeant de l'attachement des peuples, Pompée crut n'avoir plus à ménager Céfar, &

il cessa de dissimuler. Une autre cause contribuoit encore à lui donner de la confiance.

Sous prétexte que les Parthes menaçoient la Syrie, le sénat avoit ordonné que Pompée & César fourniroient chacun une légion pour être envoyée dans cette province, & César les avoit fournies toutes deux, parce que Pompée dans cette occasion lui en redemanda une qu'il lui avoit prêtée. Ceux qui avoient été chargés de porter à César le décret du sénat, avoient répandu à leur retour qu'il étoit haï de ses troupes, & qu'elles l'abandonneroient aussitôt qu'elles auroient repassé les Alpes. Pompée compta sur ces rapports, qu'on ne

faisoit sans doute que pour plaire. Il ne garda plus de mesures. Il se moqua même de ceux qui craignoient César; & lorsqu'on lui demandoit quelles forces il lui opposeroit, il répondoit que par-tout où il frapperoit du pied, il en sortiroit des légions.

César plus circonspect, affectoit d'autant plus de modération, qu'il remarquoit plus de confiance dans la conduite de ses ennemis. Il souscrivoit à la proposition de Curion: il invitoit Pompée à y souscrire, & il s'étudioit à mettre de son côté toutes les apparences de la justice. Telles étoient les dispositions qu'il montroit lorsqu'il vint passer l'hiver dans la Gaule cisalpine. Il ap-

prit en y arrivant, que les deux légions destinées pour l'Asie par un décret du sénat, avoient été données à Pompée.

Il ne pouvoit donc pas douter qu'on n'armât contre lui, & il en écrivit au sénat à deux reprises différentes; se plaignant du peu d'égard qu'on avoit pour ses services; protestant qu'il quitteroit le commandement si Pompée le quittoit : déclarant que si ce général vouloit le retenir, il sauroit se maintenir de son côté, & ajoutant qu'il seroit dans peu de jours à Rome, pour y venger ses injures.

Ses dernières lettres arrivèrent à Rome au commencement de janvier. A peine les consuls permirent-

ils de délibérer. Il fut arrêté précipitamment que César licencieroit son armée dans un jour marqué, & que s'il n'obéissoit, il seroit poursuivi comme un ennemi de la république. Ce fut en vain que les tribuns Marc-Antoine & Q. Cassius s'opposèrent à ce décret. On ne respecta ni leur opposition ni leur caractère. Forcés à sortir de Rome, ils se rendirent au camp de César où Curion les avoit précédés. Le sénat avoit déjà ordonné aux consuls, aux préteurs, aux tribuns & aux proconsuls *de veiller au salut de la république*.

La conduite inconsidérée de Pompée & des consuls fournissoit enfin à César le prétexte qu'il cher-

choit. Il harangua ſes troupes. Il fit le récit des injures qu'il avoit reçues. Il ſe plaignit du décret qu'on venoit de porter contre lui. Il appuya principalement ſur le peu de reſpect qu'on avoit eu pour la perſonne ſacrée des tribuns. Les ſoldats qui depuis neuf ans ſervoient ſous ſes ordres, jurèrent tous qu'ils étoient prêts à défendre l'honneur de leur général, & à venger les injures faites aux magiſtrats du peuple.

Céſar étoit alors à Ravenne où il n'avoit qu'une légion, c'eſt-à-dire, cinq mille hommes de pié & trois cens chevaux. Il envoya ſes ordres au reſte de ſes troupes qui étoient dans leurs quartiers d'hiver,

ver, & ſans les attendre il s'avança vers le Rubicon, aſſuré du ſuccès de ſon entrepriſe, s'il étonnoit ſes ennemis par ſa hardieſſe & par ſa célérité.

Il étoit défendu à tout général de ſortir ſans permiſſion des terres de ſon gouvernement, & comme celui qui commandoit dans la Gaule ciſalpine, menaçoit plus qu'aucun autre la liberté, il y avoit un décret par lequel le ſénat dévouoit aux dieux infernaux, & déclaroit ſacrilège & parricide, quiconque à la tête d'une légion ou même d'une cohorte, paſſeroit le Rubicon. Céſar s'arrêta ſur le bord de cette rivière. *Si je paſſe*, dit-il, *combien je vais faire de mal-*

heureux ! mais je ſuis perdu ſi je diffère à paſſer. Il paſſa & ſe rendit maître de Rimini, où Marc-Antoine & Caſſius le joignirent.

A cette nouvelle, Rome crut voir à ſes portes Céſar avec dix légions, & cependant Pompée à qui le ſénat avoit remis toute l'autorité ſe troubloit. Sans troupes, ſans places de retraite, expoſé aux reproches que lui attiroit ſon peu de prévoyance, il ne trouvoit que des oppoſitions dans ſon parti même. Chacun ſe croyoit en droit de lui donner des conſeils : peu ſe montroient diſpoſés à lui obéir. Le ſénat qui s'aſſembloit tumultuairement, ne prenoit aucune réſolution. Le peuple méconnoiſſoit les magiſ-

trats. Chaque citoyen sembloit vouloir être l'arbitre de son sort ; & la république paroissoit sans chef.

Cette disposition des esprits ne laissoit en Italie aucune ressource à Pompée. Il ne comptoit pas sur les deux légions qui avoient servi sous César. Ses autres troupes étoient en petit nombre, & n'avoient jamais fait la guerre. Il se hâtoit d'en faire lever dans toute l'Italie : mais c'étoit trop tard. César devoit arriver avant qu'on les eût rassemblées. Les villes lui ouvroient leurs portes, son armée grossissoit, pour ainsi dire à chaque pas, & sa clémence achevoit de dissiper ses ennemis. Il pardonnoit à tous ceux qui tomboient entre ses mains, pro-

teſtant qu'il ne déſiroit que la paix; la promettant ſi Pompée conſentoit à une entrevue, & déclarant qu'il n'étoit ſorti de ſon gouvernement que pour ſe défendre & pour venger les tribuns. Par cette conduite, il ſe faiſoit attendre comme un libérateur, & pour ſe rendre maître de Rome, il n'avoit plus qu'à ſe montrer.

Ses partiſans ne ſe cachoient pas. Pompée, qu'ils bravoient en quelque ſorte n'oſoit faire prendre les armes au peuple. Il ſortit de Rome ſuivi des conſuls & de la plus grande partie des ſénateurs. Bientôt après il abandonna l'Italie & paſſa en Epire. Il comptoit ſur les forces de l'Orient, de ces pays qui

avoient été auparavant le théâtre de sa gloire. En partant, il déclara qu'il traiteroit en ennemis tous ceux qui ne le suivroient pas. César plus sage, déclara qu'il reconnoissoit pour amis tous ceux qui ne seroient pas contre lui.

Pour terminer promptement la guerre, il importoit à César de poursuivre Pompée sans différer, & de ne pas lui laisser le tems de rassembler toutes les forces de l'Orient. Mais il n'avoit pas assez de vaisseaux, & d'ailleurs il lui importoit aussi de ne pas livrer l'Italie aux lieutenans que Pompée avoit en Espagne. Occupé de ces objets, il résolut de marcher contre ces lieutenans, pendant qu'il

feroit tout préparer pour fon paffage dans la Grèce.

Il n'y avoit que foixante jours qu'il avoit paffé le Rubicon, & il étoit maître de toute l'Italie. Il fe rendit alors à Rome, où le peuple le reçut avec de grandes acclamations. Il affembla ce qui reftoit de fénateurs. Il entreprit de fe juftifier, c'eft-à-dire, de mettre de fon côté une apparence de juftice, & il propofa d'envoyer des députés à Pompée pour traiter d'accommodement. Perfonne ne voulut fe charger de cette commiffion.

Malgré la clémence qu'il affectoit, & qui étoit même dans fon caractère, il donna de terribles im-

pressions contre lui, lorsqu'il voulut se saisir du trésor public. Il fit enfoncer les portes ; il menaça de mort le tribun Métellus, & il parla comme s'il eût été maître de la fortune & de la vie de tous ceux qu'il avoit vaincus. Dans le besoin qu'il avoit d'argent, il ne craignoit pas de commettre des attentats qu'il jugeoit utiles à ses desseins.

Il partit de Rome après avoir pourvu à la sûreté de l'Italie, & disposé des gouvernemens de Sardaigne, de Sicile & d'Afrique, provinces dont il vouloit s'assurer. Lorsqu'il arriva dans les Gaules, Marseille venoit de se déclarer pour Pompée. Il en forma le siège, & ayant laissé devant cette place C.

Trébonius, il continua ſa route.

L'expédition d'Eſpagne ne dura qu'une campagne. Afranius, qui commandoit dans l'Eſpagne citérieure, après avoir été long-tems harcelé, fut forcé de ſe rendre; ſe trouvant ſans reſſource & hors d'état de faire une retraite. Alors tous les peuples ſe déclarèrent pour Céſar, & à ſon approche, Varron, qui commandoit dans l'Eſpagne ultérieure, ſe ſoumit. Le ſiège de Marſeille duroit encore. Cette place ſe rendit lorſque Céſar reparut. Tout lui réuſſiſſoit où il étoit, mais il éprouvoit des revers où il n'étoit pas. P. Cornélius Dolabella & C. Antonius, qui commandoient pour lui ſur les côtes d'Illyrie, furent

défaits par les lieutenans de Pompée ; & en Afrique, Curion, vaincu par Juba, roi de Mauritanie, perdit la vie & toute ſon armée.

Céſar revint à Rome où le préteur M. Emilius Lépidus venoit de le nommer dictateur. Il eſt vrai que ce magiſtrat avoit uſurpé ſur les droits des conſuls, & que par conſéquent, cette nomination étoit contre toutes les règles : mais Céſar avoit beſoin d'un titre, & il lui importoit peu de quelle manière il l'acquéroit.

En qualité de dictateur, il préſida aux comices pour l'élection des magiſtrats de l'année ſuivante. Il fut élu conſul, & il prit pour collègue P. Servilius Iſauricus. Il pa-

roissoit donc agir désormais au nom de la république ; & par-là, il reprenoit sur ses ennemis l'avantage qu'ils avoient d'abord eu sur lui. Il fit quelques réglemens, abdiqua la dictature, & partit pour Brindes, où il avoit donné rendez-vous à douze légions & à toute sa cavalerie.

Ces légions n'étoient pas complettes. Elles ne formoient qu'environ quarante mille hommes. Il avoit beaucoup perdu de soldats dans les combats, dans les marches, & les maladies en avoient fait périr un grand nombre pendant l'automne. D'ailleurs il n'avoit de vaisseaux que pour embarquer vingt mille hommes de pié & six cens chevaux.

Pompée, occupé depuis plusieurs mois à ses préparatifs, avoit neuf légions complettes, composées de citoyens romains. Il en attendoit encore deux, que Métellus Scipion lui amenoit de Syrie. Il avoit trois mille archers, douze cohortes de frondeurs, sept mille chevaux, & des corps de troupes qu'il avoit tirés de la Thrace, de la Macédoine, de la Thessalie, & de plusieurs autres provinces. Enfin, ce qui lui donnoit sur-tout un grand avantage, c'étoit le nombre de ses vaisseaux : ses flottes le rendoient maître de la mer.

César ayant embarqué sept légions, mit à la voile, & prit terre le lendemain entre les rochers des

monts Cérauniens. Il arriva avant que ses ennemis eussent été informés de son départ. Il avoit évité les ports qu'il savoit occupés par leurs flottes. Aussi-tôt qu'il eut débarqué, il renvoya ses vaisseaux à Brindes, pour transporter le reste de ses troupes.

A son arrivée, presque toute l'Epire se soumit, parce que les villes ne croyoient pas devoir fermer leurs portes à un consul. Maître d'Apollonie, il marchoit à Dyrrachium, où les ennemis avoient leurs magasins. Mais Pompée étant arrivé à tems pour couvrir cette place, il s'arrêta en-deçà du fleuve d'Apsus, & il attendit là le reste de ses troupes, que Marc-Antoine ne put

lui

lui amener que quelques mois après, ſur la fin de l'hiver. Pompée étoit campé ſur l'autre bord du fleuve avec toutes ſes forces.

Nous ne parlerons pas des propoſitions de paix faites par Céſar. Elles n'étoient pas ſincères. Il ſavoit bien qu'elles ne ſeroient pas acceptées. Plus on lui répondit avec hauteur, plus il affectoit de faire des avances. Peut-être auſſi ne vouloit-il ouvrir une négociation, que dans l'eſpérance de débaucher une partie des troupes de Pompée.

Céſar ſouffroit de la diſette, & Pompée, maître de la mer & ſupérieur ſur terre, pouvoit vaincre ſans combattre, s'il tiroit la guerre

en longueur. C'étoit d'abord son dessein; & pendant quelque tems, il n'engagea que des combats qui n'étoient pas décisifs. Pour le forcer à une action générale, ou pour l'affamer, s'il s'y refusoit obstinément, César entreprit de l'enfermer dans ses lignes. De hauteur en hauteur il éleva des forts; & quoique l'armée ennemie fût plus nombreuse que la sienne, il l'enveloppa de manière qu'elle manqua d'eau & de fourrages. Cette position des deux armées engagea une action, où la fortune, qui décide souvent du sort des combats, enleva la victoire à César, qui avoit forcé le camp de Pompée, & bientôt après l'enleva à Pompée, qui eût taillé en pièces

ſes ennemis, s'il eût ſu vaincre, comme le diſoit Céſar, ou ſi, comme il le diſoit lui-même, il n'eût pas craint une embuſcade. Quoi qu'il en ſoit, il eut l'avantage, & les troupes de Céſar furent véritablement miſes en déroute.

Métellus Scipion étoit arrivé en Macédoine, où Céſar avoit deux légions ſous les ordres de Cn. Domitius Calvinus. Tant que Pompée campoit ſur la côte, ſes flottes entretenoient l'abondance dans ſon armée. Il pouvoit au contraire ſouffrir de la diſette, s'il s'avançoit dans les terres. Pour l'engager à s'éloigner de la mer, Céſar prit le chemin de la Macédoine. Il jugeoit d'ailleurs, après l'échec qu'il avoit

reçu, devoir donner à ses troupes le tems de se rassurer. Pompée le suivit, soit pour aller au secours de Scipion, soit pour tomber, s'il le pouvoit, sur Domitius.

César joignit Domitius dans la Thessalie où les blés étoient prêts à couper. Cette raison le détermina à s'arrêter dans cette province. Il en fit le théâtre de la guerre. Pompée arriva quelques jours après, & joignit Scipion avec qui il partagea le commandement.

Pleins de confiance depuis le dernier combat, les partisans de Pompée avoient regardé la retraite de César comme une fuite. Ils comptoient si fort sur la victoire, qu'au lieu de penser aux moyens de vain-

ere, ils se disputoient déjà entr'eux les dépouilles de l'ennemi. La guerre ne leur paroissoit plus que l'affaire d'un jour; & dans l'impatience de retourner en Italie, ils se plaignoient de la lenteur de Pompée, auquel ils reprochoient de vouloir se perpétuer dans le commandement. Ce général, accoutumé dès sa jeunesse aux applaudissemens, avoit le foible de ne point souffrir d'être désapprouvé. Il résolut donc d'engager une action générale dans les plaines de Pharsale où il étoit campé. Il fut entièrement défait.

Ptolémée Aulète, qui avoit de grandes obligations à Pompée, ne vivoit plus. Il avoit laissé la couronne à Ptolémée, l'aîné de ses fils,

& à Cléopatre, l'aînée de ses filles, ordonnant qu'ils s'épouseroient & qu'ils régneroient conjointement. Il nomma le peuple romain exécuteur testamentaire, & son testament, qu'il envoya à Rome, fut déposé entre les mains de Pompée.

Malgré les dispositions d'Aulète, Cléopatre fut chassée du trône par les ministres de Ptolémée. Mais cette princesse ne fut pas sans ressources. Elle se retira en Syrie, où elle leva des troupes; & elle revint à la tête d'une armée, pour former le siège de Peluse : son frère étoit allé audevant d'elle, pour couvrir cette place; & les deux armées campoient sur la côte, lorsqu'elles virent arriver Pompée, qui croyoit que l'E-

gypte ſeroit un aſyle pour lui. En effet, on parut d'abord empreſſé à le recevoir. Mais les députés qu'il avoit envoyés à Ptolémée, ayant eu l'imprudence d'inviter les ſoldats à ne pas abandonner un général, ſous qui pluſieurs d'entr'eux avoient autrefois ſervi, les miniſtres du roi en prirent de l'ombrage, & réſolurent de faire périr Pompée. Peut-être que le mépriſant dans ſa diſgrace, ils croyoient ſe faire un mérite auprès de Céſar en lui immolant cette victime, & ils l'immolèrent.

Informé de la route qu'il avoit priſe, Céſar avoit fait voile vers Alexandrie. Le ſort funeſte de Pompée lui arracha des larmes. Il détourna les yeux avec horreur, lorſ-

qu'on lui présenta sa tête. Il lui fit rendre les honneurs accoutumés, & dès ce jour, il commença à répandre ses bienfaits sur ceux qui avoient suivi le parti de ce général malheureux.

Aulète ayant nommé le peuple romain exécuteur testamentaire, César prétendit que c'étoit aux consuls de la république à prendre connoissance des contestations qui s'élevoient au sujet du testament. En conséquence, il se porta pour juge entre Ptolémée & Cléopatre, & il leur ordonna de licencier leurs troupes.

Il ne paroissoit pas faire respecter son autorité; car il n'avoit amené avec lui que huit cens chevaux,

& deux légions qui ne composoient qu'un corps de deux mille deux cens hommes. Déjà le peuple d'Alexandrie s'étoit ameuté plusieurs fois, parce qu'il regardoit les faisceaux qui précédoient le consul, comme une insulte faite à la dignité royale; & bientôt César, dans le quartier qu'il occupoit, se vit assiégé par les troupes du roi. Les ministres de ce prince le soupçonnoient avec fondement d'être favorable à Cléopatre.

Cette guerre, qui commença dans le mois d'août, dura pendant tout l'hiver. Ptolémée y périt, la bibliothèque d'Alexandrie fut brûlée, & César, dans le tems qu'à Rome on le nommoit dictateur, courut en

Egypte les plus grands dangers. Il dut ſon ſalut à ſon courage & aux ſecours qui lui vinrent d'Aſie. Vainqueur, il donna la couronne à Cléopatre, & lui aſſocia Ptolémée, prince âgé de onze ans, & frère du dernier roi.

La paſſion qu'il conçut pour Cléopatre le retint encore quelques mois en Egypte. Il en ſortit enfin pour marcher contre Pharnace, qui s'étoit emparé du royaume de Pont. C'eſt ce même Pharnace à qui Pompée avoit laiſſé le Boſphore cimmérien.

César a rendu compte en trois mots de la rapidité de cette expédition : *je ſuis venu, j'ai vu, j'ai vaincu.* Cependant il n'avoit amené

avec lui qu'une légion, qui en arrivant dans le Pont, se trouva réduite à mille hommes ; & le reste de ses forces ne consistoit qu'en trois légions peu exercées, & qui avoient été défaites par Pharnace. Déjotarus, roi de la petite Arménie, en fournit une : Domitius, qui commandoit alors dans l'Asie, amena les deux autres. César avoit laissé le reste de ses troupes en Egypte, soit pour défendre Cléopatre & Ptolémée contre les révoltes, soit pour les retenir eux-mêmes dans le devoir.

Après avoir vaincu & ruiné Pharnace, il régla les affaires de l'Orient. De retour à Rome vers le tems des comices, il fut élu con-

ſul & dictateur pour l'année ſuivante. C'étoit ſon troiſième conſulat & ſa troiſième dictature. Rome avoit beſoin de ſa préſence. Les troupes, qui étoient reſtées en Italie, ne connoiſſoient plus la diſcipline : dans la ville, les factions cauſoient les plus grands déſordres, & la république paroiſſoit livrée à l'anarchie. Cependant la guerre n'étoit pas finie. Le parti de Pompée s'étoit relevé en Afrique, & Céſar pouvoit ſe reprocher le tems qu'il avoit perdu en Egypte. Si les ennemis avoient pu prévoir cette lenteur, qui démentoit ſon caractère, il eſt vraiſemblable qu'ils en auroient tiré un grand avantage.

Céſar ſe hâta de paſſer en Afri-

que, où Métellus, Scipion & Caton s'étoient retirés après la bataille de Pharsale. Il aborda dans le mois de Décembre, aux environs d'Adrumete, avec trois mille hommes de pié, & cent cinquante chevaux: le reste de ses troupes ne put même arriver que bien lentement. Les forces des ennemis paroissoient néanmoins formidables; car Scipion, à la tête de dix légions & d'une cavalerie nombreuse, avoit encore dans son alliance Juba, roi de Mauritanie. Mais César comptoit sur sa réputation, sur le nom de Marius dont la mémoire étoit chère aux Africains, & sur les titres de consul & de dictateur. En effet, ces motifs lui ouvrirent

les portes de plusieurs villes, & causèrent des désertions dans l'armée ennemie. D'ailleurs il savoit éviter le combat, comme il savoit l'engager à propos.

La circonspection avec laquelle il étoit obligé de se conduire, retint l'activité qui lui étoit naturelle. Dans les Gaules, il avoit eu à combattre contre des hommes, accoutumés à employer la valeur plutôt que la ruse : en Afrique, au contraire, c'étoit contre la ruse qu'il avoit sur-tout à se précautionner, & il falloit du tems pour exercer les soldats dans ce nouveau genre de guerre. Ils s'y exercèrent pourtant assez promptement, & après avoir eu l'avantage dans

plusieurs combats, ils remportèrent une victoire complete près de Thapsus. Scipion périt, lorsqu'il vouloit passer en Espagne. Caton se tua dans Utique. Juba, chassé de ses états, perdit la vie. Son royaume fut réduit en province romaine, & César revint à Rome sur la fin de juillet.

Dans un homme qui n'a qu'à commander, la vengeance est toujours l'effet d'une ame cruelle ou pusillanime. La clémence étoit naturelle à César, autant que la valeur, & son premier soin, à son retour d'Afrique, fut de rassurer le sénat & le peuple, qui pouvoient craindre de trouver en lui un Marius ou un Sylla. Il se con-

duisit, comme s'il n'avoit jamais eu d'ennemis. Il pardonna non-seulement, aux partisans de Pompée; ils furent encore l'objet de ses graces, & parmi eux il éleva aux magistratures ceux qui méritoient son estime.

Tant de fois vainqueur, il n'avoit pas encore triomphé; il n'en avoit pas trouvé le moment. Le repos dont il commençoit à jouir, le lui offroit; & il triompha dans le cours d'un mois, des Gaules, de l'Egypte, de Pharnace & de Juba. Il fit des largesses aux soldats, il en fit au peuple, & il donna des spectacles de toutes espèces.

Aussi grand magistrat que grand

capitaine, César réforma les abus. Il porta des loix pour l'administration publique. Il réprima le luxe. Ayant connu, par le dénombrement du peuple, qu'il y avoit la moitié moins de citoyens qu'avant les guerres civiles, il donna des soins à réparer la population, & il corrigea le calendrier, dans lequel il y avoit une erreur de soixante-sept jours (1). Cette réforme fit dire que le dictateur, non content d'assujettir la terre, vouloit encore gouverner les cieux. Cicéron fit même à ce sujet de mauvaises plaisanteries dont César ne s'offensa point.

Voy. le 1 Vol. de cette Histoire, page 3.

Pendant qu'à Rome, il régloit le gouvernement, les fils de Pompée, Cnéus & Sextus, formoient un nouveau parti en Espagne. La domination de César étoit donc exposée à de nouveaux hasards ; & pour l'assurer, il falloit vaincre encore. Mais une victoire qu'il remporta sous les murs de Munda, termina enfin la guerre civile.

A son retour, il offensa les Romains, parce qu'il triompha des deux Pompées. Il est vrai qu'il y fut en quelque sorte invité par le sénat, qui à la nouvelle de la victoire de Munda, se livra aux démonstrations d'une joie excessive, & ordonna des fêtes en actions de graces. Mais on vouloit exciter

contre lui l'envie & la haine ; la flatterie, qui l'avoit déjà comblé d'honneurs, lui en prodigua de toute eſpèce. On lui donna le titre de père de la patrie. On le créa conſul pour dix ans, dictateur perpétuel & cenſeur unique ſous le titre d'inſpecteur des mœurs. On déclara ſa perſonne ſacrée & inviolable. On lui permit de porter toujours une couronne de laurier. On lui accorda le droit d'aſſiſter aux jeux dans une chaire dorée, une courone d'or ſur la tête. Par le même décret, on ordonna qu'après ſa mort, on placeroit toujours cette chaire & cette couronne dans les ſpectacles. Enfin, on lui éleva une ſtatue avec

cette inſcription, *à César demi-dieu*; & on la plaça dans le capitole, vis-à-vis celle de Jupiter. On lui décerna même les honneurs divins, ſous le nom de *Jupiter Julius*, & il eut des autels, des temples, des prêtres, &c. Quant au titre d'empereur, on le lui donna dans une acception nouvelle; c'eſt ce qu'il faut expliquer.

Tant que les conſuls reſtoient à Rome, ils n'étoient que ſimples magiſtrats; & on ne les reconnoiſſoit pour généraux de la république, que lorſqu'un décret leur avoit donné le commandement des troupes. Alors ils faiſoient les ſacrifices accoutumés, & ils ſortoient pour ſe mettre à la tête des légions. Si,

après la campagne, on leur accordoit le triomphe, ils conservoient le commandement jusques dans la ville, mais seulement pour le jour de leur entrée. Hors ce cas unique, ils cessoient d'être généraux, aussi-tôt qu'ils reparoissoient dans l'enceinte du *pomerium*. La raison de cet usage est qu'ils auroient été maîtres de la république, s'ils avoient commandé dans Rome comme dans un camp. Nous avons vu que Pompée s'établit dans les fauxbourgs, parce qu'il vouloit commander, & que cependant il ne vouloit pas s'éloigner.

Lorsque les consuls avoient eu des succès, leurs soldats les saluoient empereurs; & si le sénat

leur confirmoit ce titre, ils pouvoient se flatter d'obtenir le triomphe. Mais dès qu'ils avoient triomphé, ils perdoient le titre d'empereur, ainsi que le commandement.

Or ce titre, qui n'étoit que passager dans les consuls, devint perpétuel dans César; & on y ajouta, pour prérogatives, qu'il commanderoit sans sortir de Rome, & qu'il disposeroit de toutes les armées avec un pouvoir absolu. Pour étendre ainsi la signification de ce mot, on ne fit qu'en faire un prénom; & on dit *l'empereur C. J. César*, au lieu de dire, comme on avoit fait jusqu'alors, *C Julius César empereur.* C'est en ce sens qu'Auguste & ceux qui lui

ſuccédèrent, furent nommés empereurs.

Les projets que formoit le dictateur, auroient beaucoup contribué à ſa gloire, s'il eût eu le tems de les exécuter. Il ſe propoſoit de décorer Rome, de former une bibliothèque, de faire un corps de droit civil, de dreſſer une carte de l'empire, de creuſer à l'embouchure du Tibre un port capable de recevoir les plus grands vaiſſeaux, de deſſécher les marais Pomptins qui rendoient le Latium mal-ſain, de couper l'iſthme de Corinthe pour réunir la mer Egée & la mer Ionienne, & de rebâtir Corinthe & Carthage.

Afin d'avoir plus de places à

donner, il porta le nombre des préteurs à seize; & celui des questeurs à quarante. Il institua deux nouveaux édiles, qu'il nomma *céréales*, parce qu'ils devoient avoir l'inspection sur les blés. Il accorda les ornemens consulaires à dix anciens préteurs : récompense qui dédommageoit du consulat ceux qui ne l'avoient pas obtenu, quoiqu'ils eussent des titres pour y prétendre; & ce qui ne s'étoit pas pratiqué depuis les rois, il créa de nouveaux patriciens; entr'autres Octavius son neveu, & Cicéron. Enfin, il introduisit l'usage de faire abdiquer le consulat au bout de quelques mois, afin de pouvoir le conférer à d'autres. En général, il ne laissoit

ſoit échapper aucune occaſion d'accorder des graces. Le conſul Fabius Maximus étant mort le dernier décembre, il lui ſubſtitua, pour quelques heures, Caninius Rébilus. *Hâtons-nous*, diſoit Cicéron, *d'aller faire notre compliment à Caninius, avant qu'il ſoit ſorti de magiſtrature.* De pareilles nouveautés offenſoient le ſénat & le peuple, parce qu'elles aviliſſoient le conſulat ; mais César, qui vouloit récompenſer ſes créatures, ne s'aſſujettiſſoit pas aux uſages.

Revêtu des premières magiſtratures, Céſar paroiſſoit reſpecter les priviléges des comices. Il n'eut pas les mêmes égards pour ceux du ſénat. Il ſembloit ne pouvoir

cacher son mépris pour ce corps, qui auparavant s'étoit déclaré ouvertement contre lui, & qu'il voyoit alors à ses piés. Sans daigner le consulter, il portoit des décrets qu'il donnoit pour des sénatus-consultes; & il les souscrivoit des premiers noms des sénateurs, qui s'offroient à lui.

Le sénat étoit donc humilié. Les grands, dont autrefois les rois & les peuples recherchoient la protection, n'étoient plus rien par eux-mêmes. Ils n'avoient de crédit, qu'autant qu'ils avoient la faveur de César; & ils gémissoient en secret, quand ils considéroient la révolution qui les précipitoit aux piés d'un seul homme.

Mais le peuple, depuis long-tems vendu aux grands, ne s'apperçevoit pas que son sort eût expiré. Il regardoit le dictateur comme son ouvrage. Il s'applaudissoit d'avoir remis l'administration entre les mains d'un magistrat qui étoit à lui. En l'élevant, il paroissoit avoir recouvré la supériorité. Il jouissoit de l'humiliation du sénat, & il croyoit n'avoir rien perdu lui-même, parce qu'on ne l'avoit pas encore privé du droit de s'assembler. Séduit d'ailleurs par les exploits de César, il sembloit n'ouvrir les yeux que pour voir ce qu'il y avoit de grand dans ce grand homme; & sans se précautionner contre la tyrannie,

il se livroit avec le même enthousiasme, avec lequel il défendoit autrefois sa liberté. Cependant le dictateur qui ne négligeoit aucun moyen de plaire au peuple, se l'attachoit tous les jours par de nouvelles largesses ; il l'entretenoit dans l'abondance, il l'occupoit de spectacles, & il l'accoutumoit à lui abandonner peu-à-peu tous les soins du gouvernement.

Dans cette disposition des esprits, on ne pouvoit plus se flatter de rétablir la république, dont les fondemens étoient ébranlés depuis si long-tems. César pouvoit périr ; mais il étoit facile de prévoir que de nouvelles guerres civiles seroient les jeux funèbres qui lui

étoient préparés. Les Romains devoient combattre pour le choix d'un maître, lorsqu'ils n'en auroient plus ; parce que dans la corruption où se trouvoient les mœurs, la ressource des grands étoit dans la domination ; & celle du peuple dans la servitude.

Cependant les républicains, plus zélés qu'éclairés, jugèrent que la tyrannie devoit cesser à la mort du tyran, & ils formèrent une conjuration contre César. Les uns, tels que M. Brutus, croyoient s'armer pour la patrie ; les autres, tels que C. Cassius, ne songeoient qu'à venger des injures personnelles. C'étoient des hommes que le dictateur combloit de bienfaits ; plusieurs

avoient toujours été attachés à son parti : quelques-uns avoient la plus grande part à sa confiance, & il se livroit à eux sans précaution. Il avoit cassé sa garde, jugeant qu'il vaut mieux mourir une fois, que de craindre toujours la mort.

Tel est le pouvoir des mots. On avoit réuni toute la souveraineté dans la personne du dictateur. Cependant comme si quelque chose eût manqué à sa puissance, il desiroit le titre de roi ; & les Romains, qui ne lui refusoient que ce titre, croyoient conserver encore quelque liberté, tant qu'ils ne le lui accorderoient pas. Lorsque ceux qui vouloient le flatter ou le per-

dre, tentèrent de mettre le diadême sur sa tête, ils ne firent qu'exciter l'indignation du peuple.

Plusieurs tentatives inutiles ne les rebutèrent pas. César voulant venger la défaite de Crassus, se proposoit de porter la guerre en Orient. Ses partisans assurèrent qu'on lisoit dans les livres des Sybilles, que les Parthes ne seroient vaincus que par un roi. En conséquence, ils imaginèrent, qu'en bornant César à n'être que dictateur par rapport à Rome & à l'Italie, on pourroit le déclarer roi par rapport aux autres provinces. Ils convinrent avec lui d'en faire la proposition au sénat, & il le convoqua pour les ides de Mars, c'est-à-dire, le quinze. Le

bruit ſe répandoit donc qu'il aſpiroit à la royauté. Les conjurés, ſaiſiſſant ce moment qui paroiſſoit les aſſurer de l'approbation du peuple, l'aſſaillirent au milieu du ſénat, & lui portèrent vingt-trois coups de poignard. Ainſi périt ce grand homme dans la cinquante-ſixième année de ſon âge.

A la vue de ſes aſſaſſins qui entreprennent de ſe juſtifier, les ſénateurs reculent d'effroi. Sans les écouter, ils ſe diſperſent à l'inſtant, & portent de tous côtés les regrets, la crainte ou l'horreur, ſuivant les ſentimens qui les agitent.

Les conjurés qui n'ont pu les arrêter, ſe jettent après eux dans les rues. Les poignards encore ſan-

glans à la main, ils crient qu'ils ont tué le roi de Rome. Ils parlent d'un tyran aimé, comme on eût parlé autrefois d'un tyran odieux; & bientôt ils sont effrayés eux-mêmes, lorsqu'ils considèrent la consternation qu'ils répandent. Reconnoissant alors, mais trop tard, qu'ils ont mal jugé des dispositions du peuple, ils se retirent dans le capitole; & pour se mettre en garde contre des citoyens, qu'ils avoient cru sauver, ils arment une troupe de gladiateurs.

CHAPITRE III.

Marc-Antoine & Caïus Octavius.

Les amis de César, qui s'étoient d'abord cachés, parurent en public, aussitôt qu'on les eut avertis des dispositions du peuple. M. Emilius Lépidus, général de la cavalerie, alla se mettre à la tête d'une légion, qu'il amena dans le champ de Mars; & Antoine alors consul, se saisit de l'argent & des papiers du dictateur.

Ambitieux l'un & l'autre, ils méditoient de nouveaux troubles, & la mort de César à venger n'étoit pour eux qu'un prétexte. Ils s'assuroient secrètement de tous les

partiſans de ce grand homme : mais avant de ſe montrer à leur tête, ils croyoient devoir ſonder le ſénat, & s'autoriſer des réſolutions qu'ils lui feroient prendre. Antoine le convoqua.

Quelqu'intérêt qu'euſſent les conjurés à s'y trouver, aucun d'eux n'y oſa venir. Il s'agiſſoit de décider ſi on les puniroit, ou ſi on les récompenſeroit : queſtion qu'on ne pouvoit réſoudre qu'après avoir examiné ſi Céſar avoit été un tyran ou un magiſtrat légitime.

Si Céſar avoit été un magiſtrat légitime, il falloit ratifier tout ce qu'il avoit fait, & les conjurés méritoient d'être punis. Ils méritoient, au contraire, des récom-

penſes, ſi César avoit été un tyran; & ce qui ne pouvoit s'exécuter ſans donner lieu à des troubles, c'eſt qu'alors il falloit caſſer toutes les ordonnances du dictateur, dépoſer tous les magiſtrats qu'il avoit nommés & révoquer tous les gouverneurs auxquels il avoit donné des provinces. Enfin, il falloit encore traîner ignominieuſement dans les rues le corps de Céſar, & le jetter enſuite dans le Tibre; ſpectacle qui n'auroit pas manqué de révolter le peuple.

Ces conſidérations qui ne permettoient pas de flétrir la mémoire de Céſar, furent le ſujet des repréſentations que fit Antoine, & il jouiſſoit de l'embarras où il jettoit

toit les sénateurs. Il lui importoit peu que les conjurés fussent déclarés innocens ou coupables. Pour avoir un prétexte de les poursuivre tôt ou tard, il lui suffisoit que César ne fût pas déclaré tyran ; & il ne méditoit leur perte, qu'autant qu'elle seroit pour lui un moyen de s'élever.

Jamais le sénat n'avoit eu à délibérer sur une matière si importante & si délicate. Il n'y étoit point préparé, & cependant la chose demandoit une décision prompte. Les sénateurs, assemblés tumultuairement, n'avoient pas eu le tems de se concerter. Ils se défioient mutuellement les uns des autres ; & quoiqu'il n'y eût que deux par-

tis, on les discernoit si peu, qu'on ne savoit à qui donner sa confiance. Parmi les républicains zélés, quelques-uns avoient le courage de rendre des actions de graces aux conjurés; ils demandoient même qu'on leur décernât des récompenses. Mais le plus grand nombre paroissoit intimidé, lorsqu'il considéroit les bras prêts à s'armer pour venger la mort du dictateur. Enfin plusieurs avoient intérêt que les actes de César fussent confirmés, parce qu'autrement ils auroient perdu les magistratures ou les gouvernemens qu'ils tenoient de lui.

Dans cette confusion, le sénat, pour contenter tous les partis, fit un décret, qui supposoit que Cé-

ſar avoit été tout à la fois un tyran & un magiſtrat légitime. Un tyran, parce qu'on arrêta que les conjurés ne ſeroient pas pourſuivis : un magiſtrat légitime, parce qu'on ordonna que ſes réglemens ſeroient ratifiés. On crut tout concilier par cette contradiction. En effet, on concilia tout pour un moment.

On fit enſuite la diſtribution des gouvernemens, conformément aux diſpoſitions faites par Céſar. Par-là, les principales provinces furent données aux chefs des conjurés : à M. Brutus la Macédoine & l'Illyrie, à C. Caſſius la Syrie, à C. Trébonius l'Aſie mineure, à Tillius Cimber la Bithynie, & à Dé-

cimus Brutus la Gaule cisalpine.

Antoine ne s'opposa point aux arrangemens pris en leur faveur. Il consentit même à voir Brutus & Cassius, & à la modération avec laquelle il se conduisoit, on auroit cru pouvoir compter sur la paix. Cette modération néanmoins étoit trop suspecte pour dissiper toute inquiétude, & il sembloit que le sénat affectât pour se rassurer, de louer d'autant plus le consul, qu'il le craignoit davantage.

César avoit confié son testament à Pison son beau-père, & Pison se proposoit d'en faire l'ouverture. Il ne paroissoit pas qu'on eût aucun prétexte pour s'y opposer. Dès qu'on avoit ratifié tous les actes de

César, pouvoit-on lui contester la liberté de disposer de ses biens? Plusieurs sénateurs demandoient néanmoins que son testament fût supprimé : ils craignoient d'y trouver des dispositions capables de susciter de nouvelles querelles. Ils craignoient encore plus l'effet que pouvoit produire le spectacle des funérailles; & par cette raison, ils auroient voulu le priver des honneurs de la sépulture. Mais si la religion ne permettoit pas de refuser ces honneurs aux moindres citoyens, les pouvoit-on refuser au souverain pontife? Après de longues contestations, on les lui décerna, & on consentit que son testament fût exécuté.

César adoptoit C. Octavius, petit-fils de sa sœur Julie : il l'instituoit héritier pour la plus grande partie de ses biens : il lui donnoit pour tuteurs plusieurs des conjurés mêmes ; il lui substituoit Décimus Brutus ; il faisoit enfin des legs au peuple & à chaque citoyen.

Les largesses dont le peuple étoit l'objet renouvelloient sa douleur, & sa reconnoissance tournoit en indignation contre les conjurés, lorsque l'appareil des funérailles attira le concours de tous les citoyens. Le corps étoit sur un lit de parade dans une espèce de petit temple, qu'on avoit élevé au milieu de la tribune aux harangues ; & Antoine, monté sur cette tri-

bune, alloit prononcer l'oraiſon funèbre du dictateur.

Après avoir fait lire les ſénatus-conſultes qui décernoient à ce grand homme des honneurs de toute eſpèce, il fit le récit de ſes victoires & de ſes conquêtes. Il parla de ſa clémence, il exagéra toutes ſes vertus. *C'eſt à ces titres*, diſoit-il, *que nous avons juré ſa perſonne ſacrée & inviolable*, *& voilà nos ſermens.* Il montroit le corps de Céſar. Alors il étale aux yeux du peuple qui fondoit en larmes, la robe encore ſanglante du dictateur, & il fait voir dans une repréſentation en cire, les vingt-trois coups de poignard qui lui ont été portés. A ce ſpectacle, le cri de la ven-

geance ſe mêle à celui de la douleur : on fait un bûcher de tout ce qui tombe ſous la main ; & pendant que les uns jettent dans les flammes ce qu'ils ont de plus précieux, les autres volent aux maiſons des conjurés pour les réduire en cendres. Ils furent repouſſés.

Antoine avoit levé le maſque. Les conjurés ne pouvoient plus douter qu'il ne méditât leur perte. Embarraſſés dans les pièges qu'il leur tendoit, il n'y avoit plus à Rome de sûreté pour eux ; & ils voyoient combien ils s'étoient trompés, lorſqu'ils avoient jugé qu'après la mort du tyran, la liberté ſe rétabliroit d'elle-même. Décimus Brutus partit pour la Gaule

cisalpine, Trébonius pour l'Asie mineure, & Tillius Cimber pour la Bithynie. Ces provinces, comme nous l'avons vu, leur avoient été assignées. Ils y trouvoient un asyle, & ils pouvoient s'y fortifier.

Mais Brutus & Cassius, alors préteurs, ne pouvoient aller dans leurs gouvernemens qu'après que l'année de leur magistrature seroit expirée; & Brutus, parce qu'il avoit le département de la ville, ne pouvoit pas même s'absenter plus de dix jours. Antoine, qui n'étoit pas fâché de les éloigner, fit dispenser celui-ci de la loi qui l'obligeoit à la résidence; & le sénat, pour colorer leur fuite, leur donna la commission de faire venir d'Asie & de

Sicile les blés néceſſaires à l'approviſionnement de la ville. Ils ſortirent alors de Rome. Il ſemble qu'ils auroient dû paſſer ſur le champ dans leurs gouvernemens. Si d'un côté la choſe étoit irrégulière, de l'autre il leur importoit de s'aſſurer des légions, & de venir promptement au ſecours de D. Brutus & du ſénat. Mais parce qu'ils ne perdirent pas toute eſpérance de rentrer dans Rome, ils reſtèrent en Italie.

Antoine ne ſavoit pas comme Céſar aller de deſſein en deſſein ſans ſe découvrir. Naturellement emporté, il bruſquoit les circonſtances; & après avoir fait précipitamment une démarche qui déceloit ſes projets, il ſe voyoit réduit à faire une dé-

marche contraire, pour diſſiper des ſoupçons qu'il ne diſſipoit pas. Il n'avoit point encore de parti formé. Cependant pluſieurs des conjurés prenoient poſſeſſion de leurs gouvernemens. Il les forçoit à prendre des meſures contre lui, & il forçoit le ſénat à faire des vœux pour eux.

Il ſongea à réparer ſon imprudence. Quoique devant le peuple il eût juré de venger la mort de Céſar, il tint dans le ſénat un autre langage. Il parla de cette mort comme d'un accident qu'on ne devoit attribuer qu'à la colère des dieux. Il dit qu'il falloit enſevelir le paſſé dans l'oubli, & ne penſer déſormais qu'à réunir les eſprits di-

visés. Des deux fils de Pompée, Cnéus étoit mort peu après la bataille de Munda; Sextus vivoit encore, & il étoit en Espagne où il avoit relevé son parti. Antoine proposa de le rappeller, de lui restituer l'équivalent des biens de son père, & même de lui donner le commandement sur toutes les flottes de la république. Le sénat applaudit à toutes ces propositions, donna un décret en conséquence; & Sextus, après avoir rassemblé tout ce qu'il put de vaisseaux, vint s'établir à Marseille, d'où il observa les événemens.

Il y avoit à Rome un certain Amatius, qui se disoit petit-fils de Marius. A la tête d'une populace sé-

ditieuſe, il avoit élevé un autel à la mémoire du dictateur, il y faiſoit faire des ſacrifices, & il menaçoit hautement de venger la mort de César. Arrêté par ordre d'Antoine, il fut conduit dans une priſon & étranglé.

Dolabella, que Céſar, lorſqu'il ſe propoſoit de paſſer dans l'Orient, avoit déſigné pour lui ſuccéder dans le conſulat, avoit en conſéquence pris poſſeſſion de cette magiſtrature. Jaloux de partager avec ſon collègue la bienveillance du ſénat, il renverſa l'autel élevé à Céſar; il diſſipa la populace qui s'attroupoit autour de ce monument, & il punit de mort les chefs qui l'ameutoient.

Ces voies de fait étoient condamnées par les loix. Cependant le ſénat, bien loin de les déſapprouver, donnoit au contraire de grands éloges aux conſuls, parce qu'il vouloit irriter le peuple contr'eux. Antoine, ſur-tout, s'expoſoit aux reproches d'ingratitude & d'inconſtance. Devenu odieux à la multitude, il s'en fit un mérite auprès du ſénat. Il feignit de craindre pour ſes jours. Il demanda des gardes, & on lui permit de ſe faire accompagner par quelques ſoldats vétérans.

Alors il prit pour gardes de vieux ſoldats & d'anciens officiers, qui avoient ſervi ſous ſes ordres dans les armées de Céſar, & il en réu-

nit auprès de lui jusqu'à six mille. C'étoient des hommes sur la valeur desquels il pouvoit compter. Cependant ils ne se donnoient à lui, que dans l'espérance de venger la mort du dictateur. Il devoit donc perdre leur confiance, s'il ne se déclaroit pas hautement contre les conjurés. Par eux, il étoit maître dans Rome; mais lui-même, il dépendoit d'eux.

Il sembloit qu'il fût condamné à donner des soupçons & à les dissiper tour-à-tour. Lorsqu'il vit que sa garde nombreuse effrayoit les sénateurs, il voulut les rassurer. Dans cette vue, il proposa d'abolir la dictature, & la loi en fut portée dans une assemblée du peuple. En

aboliſſant cette dignité, alors odieuſe au ſénat, dont autrefois elle avoit été la grande reſſource, il vouloit faire croire qu'il n'y aſpiroit pas. Mais qu'importoit qu'il fût dictateur ou conſul ? Appuyé de Lépidus, qu'il avoit fait ſouverain pontife, & de ſes deux frères, dont l'un étoit préteur & l'autre tribun, il diſpoſoit de tout, & ſous ſon nom. Céſar mort régnoit plus deſpotiquement que Céſar vivant. Parce qu'un ſénatus-conſulte avoit confirmé tous les réglemens du dictateur, Antoine donnoit comme autant de loix tous les réglemens qu'il faiſoit lui-même. Les ordonnances qu'il vouloit publier, il les avoit trouvées dans les pa-

piers de César. Sous ce prétexte, il faisoit un trafic des immunités, des privilèges, des graces de toute espèce : il rappelloit les exilés ; il aliénoit le domaine de la république ; il vendoit, en un mot, aux citoyens, aux peuples, aux rois, tout ce qu'on vouloit acheter. Les sommes immenses qu'il amassoit par cette voie, lui auroient fourni les moyens d'assurer son autorité, si moins prodigue & moins inconsidéré, il avoit su user de ses richesses & de sa puissance.

A peine les deux chefs des conjurés furent sortis de Rome, qu'il fit donner à Dolabella le gouvernement de Syrie ; & il obtint pour lui celui de Macédoine. Brutus &

Caſſius furent dépouillés par un plébiſcite. Le ſénat donna au premier l'iſle de Crète, & au ſecond la Cirenaïque. Antoine voulut bien qu'on leur accordât ce foible dédommagement. Les choſes étoient dans cet état, lorſque C. Octavius vint à Rome, pour recueillir la ſucceſſion de ſon grand-oncle.

Octavius étoit fils d'un ſénateur, nommé Caïus Octavius, qui avoit exercé la préture, & d'Accie, fille d'Accius Balbus, qui avoit épouſé Julie, ſœur de Céſar. Il étoit depuis ſix mois à Apollonie, pour achever dans cette ville ſes études & ſes exercices, lorſqu'il apprit la mort du dictateur. Tout paroiſſoit lui défendre de penſer à

faire valoir ſes prétentions. Il n'avoit que dix-huit ans. A cet âge pouvoit-il ſe flatter de devenir tout-à-coup le chef d'un parti aſſez puiſſant pour s'élever malgré le ſénat qui favoriſoit les conjurés, & malgré Antoine qui avoit déjà en quelque ſorte uſurpé la tyrannie ? Si en arrivant en Italie, il n'étoit pas reſpecté des deux partis qui diviſoient la république, s'il ne les forçoit pas l'un & l'autre à le ménager, il étoit perdu ſans reſſource. Son ſort dépendoit du ſuccès de ſa première démarche.

Ses amis, qui ne conſidéroient que les dangers auxquels il s'expoſoit, jugeoient qu'il n'y avoit de ſûreté pour lui que dans une vie

obſcure. Octavius fut plus hardi, parce qu'il étoit ambitieux, & peut-être auſſi parce qu'il n'avoit que dix-huit ans. Non-ſeulement, il oſa ſe porter pour héritier de Céſar, il ſe propoſa encore de le venger; & il ne déſeſpéra pas de s'élever à la même puiſſance. Il manquoit de valeur. Peut-être l'ignoroit-il; mais il ſe ſentoit de l'audace; & il en avoit d'autant plus, que ſon inexpérience ne lui permettoit pas de prévoir les obſtacles qu'il auroit à ſurmonter.

Il ſe hâta de paſſer en Italie. Cependant il étoit ſi peu aſſuré de la diſpoſition des eſprits, qu'il évita d'aborder à Brindes : il débarqua à quelque diſtance de cette ville,

& il envoya reconnoître s'il pouvoit y entrer ſans danger. Mais auſſitôt que les ſoldats, qui étoient en garniſon dans cette place, eurent appris ſon arrivée, ils ſortirent au-devant de lui. C'étoient des vétérans qui avoient ſervi ſous ſon oncle. Ils l'introduiſirent dans Brindes, & ils l'en rendirent maître en quelque ſorte.

A ce premier ſuccès, l'entrepriſe d'Octavius commençoit à n'être plus auſſi téméraire qu'elle avoit pu le paroître. Il jugea ſans doute que l'exemple, donné par les ſoldats de Brindes, deviendroit contagieux. Il vit donc que le nom de Céſar lui donneroit des armées. Dès-lors, quoiqu'il ne fût pas encore auto-

risé à porter ce nom, il le prit, & il se fit appeller *C. Julius Cæsar Octavianus*. Nous continuerons de le nommer Octavius.

Il partit de Brindes pour se rendre à Rome. Sur sa route, il fut accueilli des parens, des affranchis de son oncle, & des vétérans, à qui le dictateur avoit donné des terres. Tous demandoient à venger la mort de César: tous se plaignoient d'Antoine, qui avoit ménagé les meurtriers; & ils paroissoient chercher un chef dans ce jeune homme, que leur général avoit jugé digne de porter son nom. Octavius flatta leurs espérances, mais sans se compromettre. Avant de se déclarer ouvertement, il vouloit tout obser-

ver : il ſentoit la néceſſité de régler ſes démarches ſur les circonſtances où il ſe trouveroit.

En traverſant la Campanie, il vit Cicéron, qui étoit alors à une de ſes campagnes, près de Cumes. Il ſongeoit à ménager cet orateur, qui de ſon côté cherchoit un appui contre Antoine. Cicéron ſe lia avec lui. Flatté des avances d'Octavius, qui l'appelloit ſon père, & qui diſoit ne vouloir ſe conduire que d'après ſes conſeils, il ne voulut rien prévoir, & il réſolut de l'appuyer de tout ſon crédit.

Enfin, lorſqu'Octavius approchoit de Rome, il vit arriver au-devant de lui pluſieurs magiſtrats & une partie du peuple. De tous ceux qui

avoient été attachés à César, Antoine fut le ſeul qui ne témoigna aucun empreſſement de voir le fils de ſon général. Il ne daigna pas même lui envoyer un de ſes gens. Quoique cette conduite pût être mal interprétée, Octavius n'en parut point offenſé ; au contraire, il excuſoit Antoine, diſant qu'à ſon âge, il étoit fait pour prévenir le premier magiſtrat de la république.

Pour être autoriſé à porter le nom de ſon oncle, il falloit qu'il ſe préſentât devant le préteur, & qu'il fît enregiſtrer ſolemnellement ſa déclaration, par laquelle il acceptoit l'adoption de César. C'eſt ce qu'il fit dès le lendemain de ſon arrivée à Rome. Cet acte ſembloit

lui

lui faire un devoir de poursuivre les meurtriers de son père. Cependant le sénat leur avoit accordé une amnistie, Antoine y avoit donné son consentement. S'il ne vouloit pas lui-même venger le dictateur, il n'auroit pas souffert qu'un autre le vengeât. Enfin plusieurs des conjurés se fortifioient dans leurs gouvernemens; & D. Brutus, qui étoit dans la Gaule cisalpine, paroissoit devoir commander à toute l'Italie. Voilà le parti qu'Octavius avoit à combattre. Ses amis en étoient effrayés. Mais il auroit cru se déshonorer, s'il eût renoncé par crainte à une adoption, qui lui étoit si glorieuse. C'est pourquoi il ne balança pas. S'il eût hésité,

l'empreſſement de ceux qui venoient à lui, ſe fût ralenti : en ſe hâtant il enflammoit leur zèle de plus en plus.

D'ailleurs ſes ennemis n'étoient pas auſſi redoutables qu'ils le paroiſſoient. Le ſénat foible par lui-même, devoit ménager Octavius, dès qu'Octavius auroit un parti puiſſant. Antoine aliénoit ceux qui lui étoient le plus dévoués, s'il ſe déclaroit ouvertement contre le fils de Céſar. D. Brutus pouvoit peu compter ſur ſes ſoldats, parce qu'ils avoient ſervi ſous le dictateur. Cimber & Trébonius étoient trop loin pour venir à ſon ſecours. Enfin les meilleures troupes de la république demandoient

la mort des conjurés ; ou plutôt c'étoit un prétexte pour elles d'allumer une guerre civile, & elles n'attendoient que le moment d'être conduites à Rome. Dans de pareilles circonſtances, ſi Octavius ſavoit ſe conduire, tout devenoit favorable à ſon ambition, mais les fautes d'Antoine le ſervirent encore mieux.

Octavius, après avoir fait enregiſtrer ſa déclaration, alla ſur le champ voir Antoine. Il le remercia d'abord de ſon attachement pour la mémoire du dictateur, & de l'éloge qu'il en avoit fait. Il ſe plaignit enſuite du conſentement qu'il avoit donné à l'amniſtie accordée aux conjurés. Il ne lui diſſimula

pas qu'il se proposoit de les poursuivre ; il le pressa de se joindre à lui ; il le pria de ne pas au moins s'opposer à ses desseins. Enfin il lui demanda, en qualité d'héritier, l'argent qui avoit été trouvé chez César, & dont il avoit besoin pour s'acquitter envers le peuple.

Plus les projets de ce jeune homme étoient hardis, moins Antoine le croyoit capable de les soutenir ; il ne vit en lui qu'un téméraire. Il lui répondit qu'il s'étoit trompé, s'il se flattoit de succéder un jour à la puissance du dictateur. Il lui peignit les dangers auxquels il s'exposoit ; & il lui conseilla de sacrifier ses ressentimens au bien public & à sa pro-

pre ſûreté. Quant à l'argent, il le lui refuſa, ſous prétexte que c'étoit l'argent même de la république, dont Céſar s'étoit emparé.

Octavius fut outré de ce refus. Il voyoit que le motif du conſul étoit de le priver de la faveur du peuple, en lui ôtant les moyens de l'acheter. Il ſe hâta de mettre en vente les terres & les maiſons de Céſar, déclarant qu'il n'avoit accepté la ſucceſſion, que pour acquitter les legs portés par le teſtament. Mais la plus grande partie de ſes effets furent réclamés, ou comme ayant été uſurpés ſur l'état, ou comme ayant été enlevés à des particuliers ; & pour donner plus de force à ces oppoſitions,

Antoine qui les avoit suscitées lui-même, fit rendre par le sénat un décret, qui ordonnoit des recherches sur l'administration des deniers publics pendant la dictature. Octavius oppofoit à ce décret celui qui ratifioit les actes de César. Il prouvoit d'ailleurs par des contrats, l'acquisition légitime des biens qui lui étoient contestés. Tout cela le jettoit dans de longues procédures, & ne lui permettoit pas de remplir si-tôt ses engagemens envers le peuple. C'est ce qu'on vouloit. Il sut tirer avantage de la situation, dans laquelle on croyoit l'avoir embarrassé. Il vendit son patrimoine pour acquitter une partie des legs; il se plaignit

d'Antoine, qui l'avoit mis dans l'impuiſſance de les acquiter entièrement; & le peuple, qui applaudiſſoit à ſa libéralité, ſe déclara ouvertement contre le conſul.

Nous avons vu que le ſénat avoit ordonné que la chaire & la couronne de Céſar ſeroient à perpétuité placées dans tous les ſpectacles. En conſéquence de ce décret, Octavius les fit porter aux jeux que donnoit Critonius, alors édile. Critonius refuſa de les recevoir, & Antoine défendit même à Octavius de les mettre aux jeux qu'il devoit donner lui-même. Mais cette défenſe déplut au peuple. Elle ſouleva même contre le conſul juſqu'à ſes propres gardes. Ils mena-

cèrent de l'abandonner, s'il continuoit de perſécuter le fils de César.

Forcé à ſe juſtifier, Antoine diſſimula. Il conſentit à ſe réconcilier avec Octavius ; & les chefs de ſa garde les ayant rapprochés, ils ſe promirent l'un à l'autre d'agir déſormais de concert, & de s'aider mutuellement de leur crédit. En effet, ils ſe réunirent pour enlever la Gaule ciſalpine à D. Brutus ; le conſul qui vouloit ce gouvernement dans l'eſpérance de ſe rendre maître de l'Italie, fut perſuader à Octavius de contribuer à le lui procurer. Envain le ſénat s'y oppoſoit ; la propoſition fut faite au peuple, qui l'agréa, &

qui donna la Macédoine à C. Antonius, frère d'Antoine.

Pour partager la faveur, César s'unit à Pompée, qu'il vouloit perdre. C'eſt ainſi qu'Antoine auroit dû ſe conduire avec Octavius. S'il lui eût facilité les moyens de s'acquitter envers le peuple, il eût été comme lui l'objet de la reconnoiſſance; & il ſe fût attaché tous les partiſans de ce jeune homme, s'il eût affiché le même amour pour la mémoire de Céſar, & le même deſir de le venger. Un même intérêt les invitoit à ſe réunir, puiſqu'ils avoient pour ennemis l'un & l'autre, les conjurés & le ſénat. Antoine ne devoit donc point craindre de partager l'autorité avec

Octavius. Au contraire, en ne formant avec lui qu'un parti, il pouvoit espérer d'en devenir le seul chef. Octavius, si habile dans les intrigues, étoit sans expérience à la guerre, il manquoit même de courage. Antoine avoit servi en Syrie sous Gabinius. C'est lui qui avoit rétabli Ptolémée Aulète sur le trône d'Egypte. Il commença dans cette guerre, à s'attacher les soldats, dont il mérita l'estime. Depuis il se distingua toujours dans les armées de César. Il eut la plus grande part à la confiance de ce général; & on le regardoit avec raison comme un excellent capitaine. On peut donc présumer, qu'en paroissant partager le commande-

ment, il auroit en effet commandé seul. Dès-lors il auroit cessé d'avoir un concurrent dans Octavius.

Plus soldat que politique, Antoine se crut déjà maître de l'Italie, parce qu'un plébiscite lui donnoit le gouvernement de la Gaule cisalpine; gouvernement qu'il n'avoit pas encore, & qu'il falloit conquérir. Il ménagea si peu Octavius, qu'il menaça de le punir, s'il continuoit de corrompre le peuple par des largesses. Parce qu'il l'avoit d'abord méprisé, il n'imaginoit pas le devoir craindre. Il ne considéroit pas qu'il irritoit le peuple, en condamnant les libéralités qu'on lui faisoit; & qu'en

perſécutant le fils d'un homme, auquel lui-même il devoit tout, il révoltoit contre ſon ingratitude tous ceux qui avoient ſervi ſous le dictateur. C'eſt ainſi qu'il aliénoit ſes partiſans, & qu'il les forçoit de s'attacher à ſon rival.

Octavius, plus habile, tiroit avantage de toutes les fauſſes démarches d'Antoine. Il excita contre lui le reſſentiment du peuple. Il l'expoſa à l'indignation des colonies, que Céſar avoit établies dans l'Italie. Il lui enleva même la confiance d'un grand nombre d'officiers & de ſoldats qui ſervoient dans ſa garde. Il envoyoit de tous côtés des émiſſaires qui répandoient des ſoupçons ſur la conduite équivoque

que du consul. En un mot, il travailloit sourdement à le rendre odieux à tous ceux à qui la mémoire de César étoit chère.

Antoine fut encore obligé d'avoir une explication avec les principaux officiers de sa garde. Ils lui représentèrent qu'il se perdoit, & qu'il les perdoit eux-mêmes par ses dissentions continuelles avec Octavius; que son salut, & le leur étoient attachés à la perte des conjurés; que c'étoit-là l'unique motif des engagemens qu'ils avoient contractés avec lui; & que mettant de côté tout autre intérêt, il devoit s'unir sincèrement avec Octavius, pour tirer vengeance des assassins de César. Ces représentations pro

duisirent une réconciliation aussi peu sincère que la première. Antoine cependant auroit pu juger que sa conduite lui faisoit perdre toute considération dans son parti.

Il venoit à peine de se réconcilier, qu'il accusa Octavius de l'avoir voulu assassiner. On ne sait pas s'il y avoit quelque fondement à cette accusation. Octavius s'en défendit, comme d'une calomnie. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que Cicéron dit que les honnêtes gens croyoient la chose & l'approuvoient. Quoi qu'il en soit, si Octavius se fût enlevé ce concurrent, il seroit parvenu plus difficilement à l'empire ; peut-être même n'y seroit-il jamais parvenu. C'est

Antoine qui vainquit pour Octavius, & il lui laiſſa recueillir le fruit de la victoire. Il l'a rendu cher à ceux qui s'intéreſſoient à la mémoire de Céſar, il alloit bientôt le rendre néceſſaire au ſénat; & il eut tout à-la-fois, pour ennemis, les conjurés, le ſénat & Octavius.

Comme l'Italie étoit menacée d'une guerre civile, Aratus & Caſſius en ſortirent. Ils partirent pour l'Orient, dans le deſſein de recouvrer les gouvernemens qui leur avoient été enlevés. Ils déſeſpérèrent enfin de rentrer dans Rome, avec quelqu'autorité, & ils reconnurent qu'il ne leur reſtoit d'autre reſſource, que d'oppoſer la force à la force.

Il y avoit dans la Macédoine six légions, que César avoit destinées à la guerre contre les Parthes. Antoine en céda une à Dolabella qui partit pour la Syrie, & il fit venir les autres à Brindes. Lorsqu'il sut qu'elles y étoient arrivées, il alla se mettre à leur tête. On craignoit son retour. On ne doutoit pas qu'il ne se rendît maître du gouvernement, & que même il ne fît périr tous ceux qui lui étoient contraires. Il en avoit fait la menace. Octavius, qui avoit tout à redouter, leva dix mille hommes dans la Campanie, les conduisit à Rome, à la sollicitation de Cicéron, prévint l'arrivée du consul, & se montra au peu-

ple, comme le défenſeur de la patrie contre un tyran qui menaçoit de l'opprimer.

Mais ſes ſoldats étoient des vétérans, auxquels le dictateur avoit donné des établiſſemens, & qui croyoient avoir pris les armes pour le venger. Lorſqu'ils apprirent qu'on ſe propoſoit de les faire marcher contre Antoine, autrefois leur général, & alors conſul, ils déclarèrent qu'ils ne marcheroient pas. Ils ſe retirèrent ſous divers prétextes, & Octavius qui n'avoit point de droit ſur eux, n'en put retenir que trois mille. Avec ſi peu de forces, il ne jugea pas devoir attendre Antoine. Il ſortit de Rome, & alla du côté de Ravenne.

Les troupes qu'Antoine avoit fait venir à Brindes, se plaignoient qu'il eût laissé jusqu'alors la mort de César sans vengeance. Il augmenta bientôt leur mécontentement par une sévérité déplacée, & il se vit au moment d'en être abandonné. Déjà elles se prêtoient aux sollicitations d'Octavius, qui les invitoit par ses émissaires à passer dans son parti. Antoine sentit alors la nécessité de les traiter avec moins de rigueur. Il songea à les ramener, & lorsqu'il crut y avoir réussi, il vint à Rome à la tête d'une légion, pendant que les autres se rendoient à Rimini, le long de la mer Adriatique.

Tout trembloit devant Antoine,

qui commandoit dans Rome comme dans un camp, lorſqu'il apprit qu'Octavius, qui avoit levé de nouvelles troupes, venoit de lui débaucher deux légions. Il lui importoit de prévenir la défection des autres. Il laiſſa donc Rome, & il partit pour aller ſe mettre à la tête du reſte de ſes troupes. Le ſénat crut alors devoir ſon ſalut à Octavius, qui avoit armé ſans titre & contre un conſul. Tel étoit donc l'état de la république : les ſoldats ſe vendoient aux chefs, qui les vouloient acheter, & la puiſſance étoit au plus audacieux.

Le conſulat d'Antoine alloit expirer ; car on étoit au mois de décembre. Les tribuns ayant convo-

qué le sénat, proposèrent de charger les consuls désignés, C. Vibius Pansa & A. Hirtius, de pourvoir à ce que le sénat pût se tenir sûrement le premier janvier, & ils invitèrent les sénateurs à voir ce qu'il conviendroit de mettre alors en délibération.

Cicéron, qui prit la parole, attaqua personnellement Antoine, qu'il représenta comme ennemi de la république. Il applaudit au courage de Décimus, qui se préparoit à se maintenir dans la Gaule cisalpine; & il donna sur tout de grands éloges au jeune Octavius, qui avoit sauvé le sénat des fureurs du consul. Il conclut à porter le premier janvier un décret, pour approuver

tout ce qu'Octavius & Décimus avoient fait contre Antoine, pour autoriser tout ce qu'ils feroient dans la suite, & pour leur décerner des récompenses à eux & à leurs troupes. Cet avis passa.

Antoine, outre sa garde, avoit trois légions. Décimus en avoit un égal nombre, & Octavius cinq. C'est Octavius qui offroit lui-même ses services au sénat. Il lui avoit écrit à cet effet. Il avoit besoin d'un titre, & pour l'obtenir du sénat même, il refusa celui de propréteur que ses soldats voulurent lui donner. Le sénat, trompé par cette modération apparente, s'applaudissoit de voir la division dans le parti contraire aux conjurés. Il croyoit

d'ailleurs pouvoir compter ſur la ſoumiſſion d'un jeune homme qu'il jugeoit n'avoir pas aſſez d'expérience pour ſe maintenir par lui-même. Enfin Cicéron acheva de le décider, parce qu'il ſe rendit caution pour Octavius : *j'aſſure, je garantis qu'Octavius ſera toujours tel qu'il ſe montre aujourd'hui, & que nous pouvons deſirer.*

En conſéquence, le premier janvier, Octavius obtint un ſénatus-conſulte, qui promettoit à ſes ſoldats de l'argent & des établiſſemens, & qui lui donnoit à lui-même le titre de propréteur, l'entrée au ſénat, & le privilège d'aſpirer au conſulat, dix ans avant l'âge porté par les loix. Devenu par ce décret

magiſtrat de la république, il joignit ſes troupes à celles des conſuls Hirtius & Panſa; & on vit le fils de Céſar marcher ſous les enſeignes de ſes ennemis, au ſecours d'un des aſſaſſins de ſon père.

Il paroît que Décimus avoit peu de capacité & même peu de courage. Pouſſé vivement par Antoine, il venoit de s'enfermer dans Modène, lorſque l'armée du ſénat arriva dans la Gaule ciſalpine. Il y eut deux actions. Dans la première, Panſa reçut une bleſſure mortelle : d'ailleurs la perte fut à-peu-près égale des deux côtés. Dans la ſeconde, Antoine auroit été entièrement défait, ſi Hirtius n'eût pas été tué. Affoibli par les pertes qu'il

venoit de faire, il leva le siège de Modène, & prit le chemin de la Gaule transalpine. Il se flattoit que M. Emilius Lépidus, L. Munacius Plancus, & C. Asinius Pollio, trois anciens lieutenans de César, se déclareroient pour lui. Le premier étoit dans la Gaule narbonnoise, qui faisoit partie de son gouvernement; le second commandoit dans la Gaule, & le troisième dans l'Espagne ultérieure.

Il ne paroît pas qu'Octavius se soit distingué dans aucun des deux combats. Antoine l'accusa d'avoir fui. Il fut même exposé à des accusations plus odieuses encore. Le bruit courut que pour s'assurer à lui seul le commandement des ar-

mées, il avoit fait aſſaſſiner Hirtius, & fait mettre du poiſon dans la bleſſure de Panſa. Ces attentats n'ont jamais été prouvés ; mais malheureuſement le caractère d'Octavius donnoit de la vraiſemblance à de pareilles calomnies.

En achevant de ruiner le parti d'Antoine, Octavius auroit préparé lui-même ſa propre ruine. Auſſi ne pourſuivit-il pas ce général. Il laiſſa même paſſer un de ſes lieutenans qui étoit à la tête de trois légions, & il lui permit de l'aller joindre. Ce lieutenant étoit P. Ventidius, dont nous aurons occaſion de parler.

Après la retraite d'Antoine, le ſénat regarda la guerre comme fi-

nie. Jugeant ce général ſans reſſource, il le déclara ennemi public, & il nomma une commiſſion pour prendre connoiſſance de la conduite qu'il avoit tenue dans ſon conſulat. Il donna le commandement de l'armée à Décimus; il ſaiſit un prétexte pour lui décerner le triomphe, & il ne fit rien pour Octavius. Au contraire, il tenta de lui débaucher ſes troupes, ou de le forcer à les licencier.

Octavius diſſimula. Il ménageoit tout à-la-fois Antoine & le ſénat, attendant des conjonctures le moment favorable à ſon ambition. Pendant qu'il faiſoit des démarches pour ſe reconcilier avec Antoine, il demanda le conſulat. S'il l'ob-

tenoit, il donnoit à sa cause l'appui de l'autorité publique : s'il ne l'obtenoit pas, il jugeoit que ses troupes, déjà mécontentes, parce qu'on ne leur avoit pas donné l'argent qui leur avoit été promis, seroient irritées du refus du sénat, & qu'elles en seroient plus portées à le soutenir dans tout ce qu'il oseroit entreprendre.

De la part d'Octavius, la demande du consulat étoit tout-à-fait irrégulière. Comme il n'avoit que dix-neuf ans, il avoit encore quelques années à attendre, avant de pouvoir se prévaloir du privilège qui lui avoit été accordé (1). D'ail-

(1) Dans la règle il falloit avoir plus de quarante ans pour être consul.

leurs, il n'avoit été ni préteur, ni même questeur. Mais en demandant le consulat, il invitoit Cicéron à le demander avec lui, l'assurant qu'il se contenteroit du simple titre, qu'il lui laisseroit toute l'autorité, & qu'il ne recherchoit cette magistrature, que pour avoir une occasion de mettre bas les armes. L'orateur, toujours foible lorsqu'on le flattoit, donna dans le piège. Il ne crut pas néanmoins devoir aspirer lui-même ouvertement au consulat; il se désigna seulement d'une manière indirecte. Il proposa de donner pour collègue au jeune consul un gouverneur qui fût capable de le diriger. On rit de sa simplicité. On n'avoit garde d'élever

à la première magiſtrature un jeune ambitieux qui avoit à venger la mort de César, & à qui cette vengeance pouvoit ouvrir le chemin à la tyrannie.

Antoine avoit alors paſſé les Alpes. Il eût péri, s'il eût eu moins de courage, & s'il n'eût appris à ſes ſoldats à ſupporter la diſette & la fatigue. Quoique livré à ſes paſſions, il étoit ſobre, comme intempérant ſuivant les circonſtances; & s'il devenoit vicieux lorſque la fortune lui étoit favorable, il paroiſſoit grand lorſqu'elle lui étoit contraire.

Il fut joint par Ventidius, quand il deſcendoit dans les Gaules; & il alla camper aux environs de Fré-

jus, affez près du camp de Lépidus. Ce général qui feignoit d'être dévoué au fénat, affecta de fe refufer à toute négociation ; mais il ne parut prendre aucune mefure contre fes troupes, dont une grande partie, qui avoit fervi fous Céfar, étoit portée pour Antoine, & les deux armées fe réunirent. Il écrivit au fénat, comme pour fe juftifier, que cette réunion s'étoit faite malgré lui, & qu'il y avoit été forcé par la révolte de fes foldats. Cependant Antoine fe l'affocia dans le commandement; il lui en laiffa du moins les marques extérieures. Ayant enfuite été joint par Plancus & par Pollio, il repaffa les Alpes; il avoit alors dix-fept légions.

Le ſénat déclara Lépidus ennemi public. Mais ſans forces contre l'armée qui le menaçoit, il ſe vit dans la néceſſité de recourir à Octavius auquel il continuoit de refuſer le conſulat. Octavius s'approcha de Rome à la tête de ſes troupes. Il ne fut plus poſſible de lui rien refuſer. On lui ouvrit les portes; il ſe ſaiſit du tréſor public; il le diſtribua à ſes ſoldats; il ſe fit élire conſul, & comme il n'avoit plus beſoin de Cicéron, il prit pour collègue Q. Pédius, un de ſes parens, & héritier en partie du dictateur.

Revêtu de l'autorité publique, il fit confirmer ſon adoption dans une aſſemblée des curies. Il pour-

ſuivit juridiquement les meurtriers de ſon père ; & afin de pouvoir comprendre dans cette recherche un plus grand nombre de citoyens, la loi portoit qu'on informeroit contre tous les complices. Sextus Pompéius, qui n'avoit pas même eu connoiſſance de la conjuration, fut condamné comme les autres, à l'exil & à la confiſcation des biens.

Chargé de la guerre contre Antoine, Octavius qui feignoit de prendre encore les ordres du ſénat, partit en apparence pour remplir cette commiſſion; mais il n'avoit plus beſoin que d'une entrevue pour terminer la négociation qu'il traitoit depuis quelque tems, & on

n'ignora pas long-tems ſes vrais deſſeins. A peine fut-il hors de Rome, que Pédius, ſon collègue, propoſa de révoquer les décrets portés contre Antoine & contre Lépidus. Le ſénat obéit.

Hors d'état de ſe défendre tout-à-la-fois contre le conſul & contre Antoine, Décimus voulut paſſer dans la Macédoine, où étoit alors M. Brutus. Mais ayant été abandonné de ſes troupes, il tomba entre les mains de ſes ennemis, & on lui coupa la tête. Cette victime qu'Antoine immoloit aux manes de Céſar, fut comme le préliminaire de ſa réconciliation avec Octavius, qui lui fit faire des remercîmens.

Ils choisirent, pour le lieu de leurs conférences, une isle du Panaro, entre Bologne & Modène; & ils s'y rendirent chacun de leur côté, après que Lépidus, qui s'y transporta le premier, eut reconnu qu'il n'y avoit point d'embûches à craindre ni pour l'un ni pour l'autre.

Toujours ennemis, ils ne s'estimoient pas assez pour se rapprocher avec confiance.

Ces trois hommes conférèrent dans cette isle, pendant trois jours, à la vue de leurs gardes & des deux armées. Là, sous le titre de triumvirs, ils se saisirent de toute l'autorité, partageant entr'eux les provinces & les légions. On laissa la

Gaule narbonnoiſe & l'Eſpagne à Lépidus. Antoine joignit à ſon gouvernement de la Gaule ciſalpine, celui de la Gaule tranſalpine. Il ne reſta pour Octavius que l'Afrique, où Cornificius commandoit au nom du ſénat, & les iſles de Sicile & de Sardaigne, qui furent bientôt au pouvoir de Sextus Pompéius. Il fut pour-lors obligé de ſe contenter de ce partage. Aucun des triumvirs n'oſa s'approprier l'Italie, parce qu'on la regardoit comme la patrie commune, dont ils ſe diſoient les défenſeurs. Quant aux provinces orientales, elles étoient au pouvoir des conjurés.

Antoine & Octavius convinrent

de marcher inceſſamment contre les deux chefs, Brutus & Caſſius, & de laiſſer à Rome Lépidus pour y maintenir l'autorité du triumvirat. Afin d'intéreſſer les ſoldats dans cette guerre, ils leur deſtinèrent dix-huit des principales villes d'Italie.

Comme Antoine & Octavius avoient été ennemis, on n'avoit pas pu ſe déclarer pour l'un ſans ſe déclarer contre l'autre. C'eſt pourquoi ils eurent quelques difficultés à s'accorder ſur le choix des victimes qu'ils immoleroient à leur vengeance. Il falloit qu'ils payaſſent réciproquement la tête d'un ennemi, de la tête d'un ami ou d'un parent; & ils firent cet

échange,

échange, ſans être arrêtés ni par les liens du ſang, ni par l'amitié, ni par la reconnoiſſance ; ſentimens qu'ils ne connoiſſoient pas.

Plus atroces que Sylla, ils violèrent les droits les plus ſacrés de la nature ; & comme s'ils avoient craint de ne pas montrer aſſez tôt toute leur férocité, ils affectèrent d'écrire, à la tête de la liſte des proſcrits, Paulus, frère de Lépidus, L. Céſar, oncle d'Antoine, Plotius, frère de Plancus, Quintius, beau-père de Pollio, & C. Toranius, tuteur d'Octavius.

Cette liſte ne fut publiée qu'après leur arrivée à Rome, où ils s'étoient fait précéder par des ſoldats, qui

avoient déjà immolé Cicéron & plusieurs autres citoyens illustres. Nous ne parlerons que de la mort de cet orateur. Poursuivi par les assassins, Cicéron fait arrêter sa litière. Il les attend, les fixe & leur tend la tête, sans détourner les yeux de dessus celui qui le frappe; plus courageux dans cette occasion, qu'il ne l'avoit été lors de son exil, soit que la mort ne fût pas ce qu'il craignoit davantage, soit que les malheurs de son siècle l'eussent enfin dégoûté de la vie. Grand homme à bien des égards, il eût mérité de vivre dans des tems plus heureux. Il mourut âgé de soixante-quatre ans.

On peut juger quelle étoit l'ame

d'Octavius, qui immole Cicéron & Toranius à la haine d'Antoine. En effet, plus cruel que ses collègues, qui se laissoient toucher quelquefois, il se montroit inexorable, & il craignoit de mettre un terme à la proscription. Lépidus ayant assuré au sénat qu'elle étoit finie, Octavius déclara que, quoiqu'elle le fût, il ne prétendoit pas se lier les mains. Elle enveloppa tous les citoyens riches, dont les triumvirs vouloient la dépouille, & le nombre des proscrits paroît avoir été plus grand que sous Sylla.

Les triumvirs se firent confirmer par un décret, l'autorité qu'ils s'arrogeoient par les armes. Le tribun P. Litius en fit la proposition,

& on les établit pour cinq ans avec la puissance consulaire. Ils désignèrent des magistrats pour plusieurs années. Ils décernèrent de nouveaux honneurs à la mémoire de César. Ils jurèrent & firent jurer à tous l'observation des réglemens qu'ils avoient faits. Ils se permirent enfin des exactions de toute espèce. Cependant la crainte ou la flatterie leur donna les noms de bienfaiteurs & de sauveurs.

Pendant la proscription, Sext. Pompéius, qui avoit été proscrit lui-même, se rendit maître de la Sicile, où il ouvrit un asyle aux proscrits. Ses vaisseaux répandus le long des côtes de l'Italie, reçurent tous ceux qui purent échap-

per aux triumvirs. Quelques-uns passèrent en Afrique, où commandoit Cornificius. D'autres allèrent joindre Brutus ou Cassius.

Brutus avoit trouvé dans la Grèce un grand nombre de soldats qui avoient servi sous Pompée, & qui s'attachèrent à lui, parce qu'il défendoit la même cause. Hortensius lui livra la Macédoine, où il commandoit pour C. Antonius. En Illyrie, Vatinius fut forcé par ses troupes à lui abandonner le commandement; & C. Antonius, qui étoit alors dans cette province, ayant été enveloppé dans des marais d'où il ne pouvoit sortir, fut livré par ses propres soldats. En peu

de mois, Brutus se vit maître de la Grèce, de la Macédoine, de l'Illyrie & de la Thrace.

Cassius n'eut pas de moindres succès dans la Syrie, où huit ans auparavant il s'étoit fait une réputation par les armes. Questeur sous Crassus, il avoit échappé au désastre de ce général, & avec les débris d'une armée presque détruite, il avoit repoussé les Parthes, qui passèrent plusieurs fois l'Euphrate. Pendant que Dolabella, qui auroit pu le prévenir, enlevoit l'Asie mineure à Trébonius, qu'il fit périr par trahison, Cassius s'établit dans la Syrie, & il étoit à la tête de douze légions, lorsque Dolabella vint pour le chasser de

la province. Il lui fut facile de s'y maintenir. Dolabella assiégé par terre & par mer dans Laodicée, fut réduit à se tuer, pour ne pas tomber entre les mains d'un ennemi, qui auroit pu venger sur lui la mort de Trébonius.

Sur la première nouvelle des progrès de Brutus & de Cassius, le sénat s'étoit hâté de leur confirmer les gouvernemens dont ils venoient de s'emparer, & il les avoit revêtus l'un & l'autre de tous les pouvoirs qu'on décernoit aux proconsuls.

Ces deux généraux, après s'être assurés des provinces de l'Orient, rassemblèrent toutes leurs forces aux environs de Philippes, ville

de Macédoine. Cette place, ſituée ſur une montagne, dominoit ſur une vaſte plaine, dans laquelle s'élèvent deux collines, diſtantes l'une de l'autre de mille pas. Brutus & Caſſius campèrent ſur ces deux collines, & tirèrent des lignes de communication d'un camp à l'autre. Dans cette poſition, à l'abri de toute inſulte, ils pouvoient, s'ils le jugeoient à propos, ſe tenir ſur la défenſive; & ils devoient être d'autant moins preſſés de livrer bataille, qu'ils avoient derrière eux la mer, qui apportoit l'abondance dans leurs camps. Leur armée étoit de quatre-vingt mille hommes de pié & de vingt mille chevaux.

Les troupes des triumvirs s'embarquèrent à Brindes, & passèrent heureusement en Epire, malgré les flottes ennemies qui croisoient les mers. Une maladie retint quelques jours Octavius à Dyrrachium. Antoine se hâta de marcher en Macédoine, & vint camper dans la plaine de Philippes, à un mille des camps de Brutus & de Cassius. Lorsqu'Octávius l'eut joint, les deux armées, composées en grande partie, des vieux soldats de César, montèrent à cent mille hommes de pié & à treize mille chevaux.

Supérieurs par le nombre & par la valeur expérimentée des troupes, les triumvirs avoient d'ailleurs tout le désavantage. Ils manquoient de

bois. Pour avoir de l'eau, ils étoient obligés de creuser des puits. Ils ne pouvoient tirer des vivres que de la Macédoine & de la Thessalie ; & il étoit difficile qu'il leur en vînt d'Italie, faute de vaisseaux de guerre pour escorter leurs convois. Cependant les conjurés, qui avoient de grandes flottes, ne trouvoient point d'obstacle à faire venir de l'Orient toutes les provisions dont ils avoient besoin.

Si la guerre tiroit en longueur, l'armée des triumvirs devoit donc se ruiner par la disette. Il étoit par conséquent de leur intérêt, d'engager promptement une action générale; par une raison contraire il étoit de celui des conjurés de

ne rien hasarder. Brutus en jugea autrement. Impatient de terminer la guerre, il pensoit moins à vaincre qu'à combattre, & il entraîna tous les avis. Cassius, moins impétueux & plus éclairé, s'y opposoit; mais il se trouvoit dans la même position où avoit été Pompée, & il consentit malgré lui, à livrer la bataille.

Brutus vainquit Octavius qu'il avoit en tête, & ayant poussé jusqu'au camp ennemi, que ses soldats pillèrent, il ne songea qu'à poursuivre son avantage. Quand il revint, & qu'il se croyoit victorieux, il ne fut plus tems d'aller au secours de Cassius qui avoit été entièrement défait, dont le

camp étoit au pouvoir d'Antoine, & qui jugeant tout perdu, venoit de ſe tuer.

Le déſeſpoir précipité de Caſſius, donna ſeul tout l'avantage aux triumvirs. Ils avoient perdu beaucoup plus de monde; & le pillage de leur camp qui étoit commun aux troupes d'Octavius & d'Antoine, augmentoit pour eux la difficulté de ſubſiſter. Les conjurés au contraire, qui trouvoient une retraite aſſurée dans le camp de Brutus, auroient facilement réparé leurs pertes. Mais la mort de Caſſius leur enlevoit celui des deux généraux qui ſavoit le mieux la guerre.

Il y avoit dans les deux armées un

un pareil découragement. Il étoit causé dans l'une par la défaite de Cassius, & dans l'autre par celle d'Octavius. Antoine & Brutus ne songèrent d'abord qu'à rendre le courage à leurs troupes. Le premier y réussit facilement, parce que les soldats avoient une grande confiance dans sa capacité. Brutus n'avoit pas donné de lui la même opinion; & il inspiroit d'autant moins de confiance, que son collègue en avoit inspiré davantage. L'armée de Cassius, tremblante à la vue des ennemis, étoit insolente avec son nouveau général; & Brutus naturellement doux, avoit peine à la contenir. Il voyoit d'ailleurs dans ses troupes un grand

nombre de ſoldats qui lui étoient ſuſpects, parce qu'ils avoient ſervi ſous Céſar. Il n'ignoroit pas que les triumvirs les ſollicitoient à paſſer dans leur parti, & il avoit tout lieu de craindre des déſertions. Ces motifs le déterminèrent à haſarder une ſeconde bataille.

Les triumvirs pouvoient compter ſur leurs troupes, mais ils ſouffroient de la diſette. Les pluies d'automne, qui devenoient fréquentes & preſque continuelles, les incommodoient d'autant plus, qu'ils campoient dans des lieux bas & marécageux. Enfin, ils n'attendoient point de nouveaux ſecours; des vaiſſeaux qui leur apportoient d'Italie des munitions & des troupes,

avoient été battus & diſſipés. Ils venoient d'apprendre cette nouvelle, & ils ſe voyoient dans la néceſſité de combattre, ou de périr s'ils ne combattoient pas.

Il y avoit vingt jours que ce combat naval s'étoit donné. Brutus cependant n'en eut aucune connoiſſance. Les généraux de la flotte victorieuſe ne l'en informèrent pas; & un transfuge ayant répandu cette nouvelle dans ſon armée, on dédaigna de l'en inſtruire, parce qu'on n'y voulut pas croire. Le lendemain il livra la bataille qu'il eut évitée ſans doute, s'il eût été mieux informé. Il fut vaincu. Il ſe tua, & avec lui finit le parti républicain.

Sex. Pompéius n'étoit pas une ressource pour la république, à laquelle il paroissoit peu attaché. Il la menaçoit, plutôt qu'il ne la secouroit. Maître de la Sicile, il venoit de s'emparer de la Sardaigne & de la Corse. Avec une flotte nombreuse & aguerrie, il dominoit sur toute la mer entre l'Italie & l'Afrique ; & les divisions que la victoire devoit semer entre les triumvirs, pouvoient contribuer à l'accroissement de sa puissance.

Il ne paroît pas qu'Octavius ait eu aucune part à la dernière victoire. Dans la première bataille il s'enfuit dès le commencement de l'action, & il alla se cacher dans des marais, d'où il ne sortit que

lorſqu'il ſut qu'Antoine étoit vainqueur. Encore ne ſe trouva-t-il à l'aîle qu'il devoit commander, que parce que ſon médecin crut voir en ſonge Minerve qui ordonnoit de le conduire hors du camp. Peut-être ce ſonge ne fut-il qu'un artifice du médecin, qui ne comptant pas ſur le courage d'Octavius, voulut ſe ſervir de la ſuperſtition pour le déterminer à ſe montrer aux troupes.

Après la victoire, Antoine montra de la généroſité. Octavius, cruel parce qu'il étoit lâche, ne fut que barbare. Il fit égorger à ſes yeux les priſonniers les plus diſtingués; & pendant qu'il ſe repaiſſoit de leur ſang, il eut encore la lâ-

cheté d'insulter à leur malheur.

Les deux triumvirs partagèrent entr'eux l'empire, & dépouillèrent Lépidus, sous prétexte qu'il avoit entretenu des intelligences avec Pompéius. Octavius s'appropria l'Espagne & la Numidie: Antoine comprit dans son gouvernement la Gaule transalpine, l'Afrique que Cornificius occupoit encore, & toutes les provinces qui avoient appartenu aux conjurés. Il se chargea du moins d'y faire reconnoître l'autorité triumvirale, ce qui l'en rendoit maître.

Octavius, lésé dans ce partage, avoit d'ailleurs de quoi se dédommager. Il retournoit en Italie. Chargé de la distribution des récompenses, il de-

venoit ſeul l'objet de la reconnoiſſance des ſoldats. En réſidant à Rome, il avoit pour lui les noms du peuple & du ſénat. Enfin il obtint que la Gaule ciſalpine ſeroit incorporée à l'Italie. Cette province ceſſoit donc d'être un gouvernement, & les Alpes devenoient pour lui une barrière qu'il oppoſoit aux lieutenans d'Antoine.

Les vétérans, auxquels Octavius devoit aſſigner des terres & des maiſons en Italie, montoient à plus de cent ſoixante-dix mille, & on leur avoit deſtiné les villes dont le territoire étoit le meilleur. La paix devenoit donc pour ces villes un tems de calamité. Il s'agiſſoit de dépouiller des citoyens pour récom-

penser des soldats, & ces récompenses assuroient à jamais l'asservissement de la république. Les cris des malheureuses victimes de cette tyrannie excitoient d'autant plus l'indignation contre les triumvirs, que le plus grand nombre de ceux qu'on dépouilloit, se trouvoient réduits à une extrême pauvreté. D'ailleurs la même disgrace enveloppoit des chevaliers & des sénateurs, qui méritoient des égards, & dont le crédit donnoit du poids aux plaintes qu'ils faisoient eux-mêmes, & aux murmures du public. Il étoit également dangereux pour Octavius d'écouter ou de rejetter les représentations qu'on lui faisoit à ce sujet. S'il se relâchoit pour quel-

ques-uns, il étoit obligé de se relâcher pour d'autres ; & cependant les soldats regardoient tout ce qu'on laissoit aux premiers propriétaires, comme un bien qui leur étoit enlevé. Octavius connut alors à quoi l'exposoit l'avantage d'être le dispensateur des récompenses promises aux troupes. En effet, il se vit plus d'une fois en danger de périr par la fureur des soldats. Il trouva même des obstacles qui furent l'occasion d'une guerre.

L'année précédente, sous le foible Lépidus, Fulvia, femme d'Antoine, avoit en quelque sorte exercé dans Rome la puissance triumvirale. Elle voyoit à regret l'autorité lui échapper. Assez audacieuse

pour oser tout entreprendre, assez courageuse pour soutenir ses premières démarches, elle vouloit se venger d'Octavius qui lui étoit odieux, parce qu'elle n'avoit pas pu lui plaire. Son beau-frère, L. Antonius, alors consul, entra dans ses vues. Elle attira dans son parti plusieurs lieutenans d'Antoine, Ventidius, Pollio, Calénus & Plancus, qui avoient ramené en Italie une partie des soldats de son mari, & qui étoient à leur tête. Elle déclara que c'étoit à elle & à Lucius, son beau-frère, à distribuer des terres aux vétérans d'Antoine. Son objet étoit de partager avec Octavius la reconnoissance des troupes.

La famine se faisoit alors sentir dans Rome, & y causa plus d'une sédition. Il étoit difficile que l'Italie tirât des vivres du dehors, parce qu'elle étoit comme assiégée, soit par Sex. Pompéius, soit par Domitius Ahénobarbus, qui avoit retenu sous ses ordres une partie de la flotte des conjurés. Dans une pareille conjoncture, Octavius ne craignoit rien tant qu'une nouvelle guerre. C'est pourquoi, après avoir représenté que du consentement d'Antoine il étoit seul chargé de la distribution à faire à toutes les troupes, il consentit que Lucius & Fulvie y présidassent conjointement avec lui.

Comme ils ne cherchoient qu'un

prétexte pour armer, ils rejettèrent cette offre, & ils se déclarèrent les protecteurs des citoyens qu'on vouloit dépouiller, publiant que les biens des proscrits, & les deniers qu'Antoine levoit actuellement en Asie, étoient plus que suffisans pour récompenser les soldats. Par cette conduite, ils s'attachoient les villes dont ils paroissoient défendre la cause, & ils levèrent six légions; mais ils aliénèrent les vieilles troupes. Elles ne pouvoient pas mettre leurs espérances dans les biens des proscrits, qui avoient été dissipés, & dans les contributions qu'Antoine dissipoit en Orient. Ce qui acheva de les aliéner, c'est que Lucius menaça de rétablir le gouvernement

vernement consulaire : révolution pour laquelle il n'avoit ni assez de forces ni assez de talens. Ce n'étoit qu'un esprit vain & inconsidéré.

Plus Lucius se montroit contraire aux soldats, plus Octavius persistoit ouvertement dans le dessein de les mettre en possession des terres qui leur avoient été promises. Il les prit pour arbitres entre Lucius & lui. Tout à-la-fois juges & parties, ils se déclarèrent pour Octavius.

Fin du neuvième Volume.

